

Droit et Liberté

CONTRE LE RACISME ET L'ANTISEMITISME, POUR LA PAIX

RACISME ET FASCISME sont les fruits amers du conflit algérien

UN mais presque jour pour jour après le putsch manqué d'Alger, les négociations débutent le 20 mai, à Evian, entre les représentants du gouvernement français et ceux du G.P.R.A.

La fin du drame est-elle proche ? Même tempéré de craintes légitimes — après tant d'atermoiements, d'ajournements et d'équivoques — l'espoir, une fois encore, renaît.

Cette paix si difficile à atteindre, les récents événements sont venus en confirmer l'urgence. Et confirmer, du même coup, combien nous avons raison, depuis que dure le conflit algérien, de souligner la menace qu'il fait peser sur les libertés, favorisant à la fois le fascisme et le racisme qui, à leur tour, contribuent à prolonger la guerre.

NOUS vivons à l'époque de la décolonisation. Une époque où les peuples maintenus par la contrainte en état d'infériorité, accèdent à la dignité, à l'égalité dans la grande famille humaine.

Alors que tout appelle à l'autodétermination en Algérie : l'impossibilité d'une solution militaire, la volonté clairement exprimée du peuple français, l'intérêt matériel et le prestige de la France, plusieurs fois mise en accusation à l'O.N.U., ce n'est certes pas un quarteron de généraux, aspirants-dictateurs, ni quelques poignées d'ultras, ameutant les populations pour sauver leurs privilèges, qui feront tourner à l'envers la roue de l'Histoire.

Par contre, tout retard apporté à la nécessaire solution pacifique ne peut que les encourager et leur laisser, malgré tout, le temps et la possibilité de nuire encore.

Aujourd'hui, l'alternative est claire : l'autodétermination ou la poursuite indéfinie des combats.

Autrement dit, il s'agit de savoir si l'on acceptera dans les faits, que soient modifiées des structures périmées, fondées sur la discrimination raciale, vouant les hommes, selon leur origine ethnique, soit à la suprématie économique et sociale, soit à la misère et au mépris.

Autrement dit encore, l'usage de la force armée ne peut s'expliquer, au fond, que par le refus de considérer tous les Algé-

(Suite page 4)

Albert LEVY.

Il faut que triomphe
la Paix !

La voix de la France a dit NON !

CES semaines de printemps évoquent de grands souvenirs que nos camarades du M.R.A.P. gardent vivants en leurs mémoires, de hautes espérances qu'ils veulent insérer dans la réalité.

Journée des Déportés où la liberté survient enfin dans la vallée des morts... Jour de la Victoire sur le front de l'Europe où Soviétiques et Américains se sont rejoints autour des ruines du nazisme. 30 avril, 8 mai 1945. La levée de l'aurore. Le premier écho des lendemains qui chantent sur un monde en deuil, mais qui semble avoir enfin compris ce qu'en 1918 on avait méconnu. Cette fois les



10.000 personnes ont défilé le 23 avril devant le Mémorial du Martyr Juif Inconnu (Voir page 6.) (Photo Kagan.)

par
Pierre PARAF
Vice-Président du M.R.A.P.

survivants ne verront plus la victoire en déroute...

Ce n'est pas ici le lieu de faire le compte des déceptions, d'en répartir les responsabilités. Ne nous lamentons pas sur le passé. Ne remâchons pas les vieilles rancunes. Ne dispersons pas nos forces en vaines concurrences. Seize ans après regardons l'avenir et unissons-nous.

DU danger qui nous menace la récente alerte a confirmé non seulement la réalité, mais l'imminence. Il nous concerne directement, personnellement, puisque si fondées que fussent certaines craintes, si légitimes que soient certains des intérêts matériels et moraux des minorités algériennes, si dur que soit le réveil de certaines illusions entretenues par l'équivoque et la faiblesse, le parti de la rébellion portait tous les signes inhérents au fascisme : le coup d'état militaire, le culte de la violence et l'acceptation des moyens les plus déshonorants pour assurer son triomphe ; un mépris de l'Arabe, que des manœuvres spectaculaires inspirées par la cruauté ou

DERNIERE MINUTE
**EMEUTES RACISTES
EN ALABAMA**
(Voir page 2.)

SUCCÈS DE L'ACTION
DU M.R.A.P.

Un projet de loi antiraciste déposé au Parlement

UN projet de loi, tendant à réprimer les actes de discrimination raciale ou religieuse, est sur le point d'être déposé à l'Assemblée Nationale et au Sénat par le ministère de la Justice.

Cette information, que « France-Soir » publiait dans son numéro du 23-24 avril,

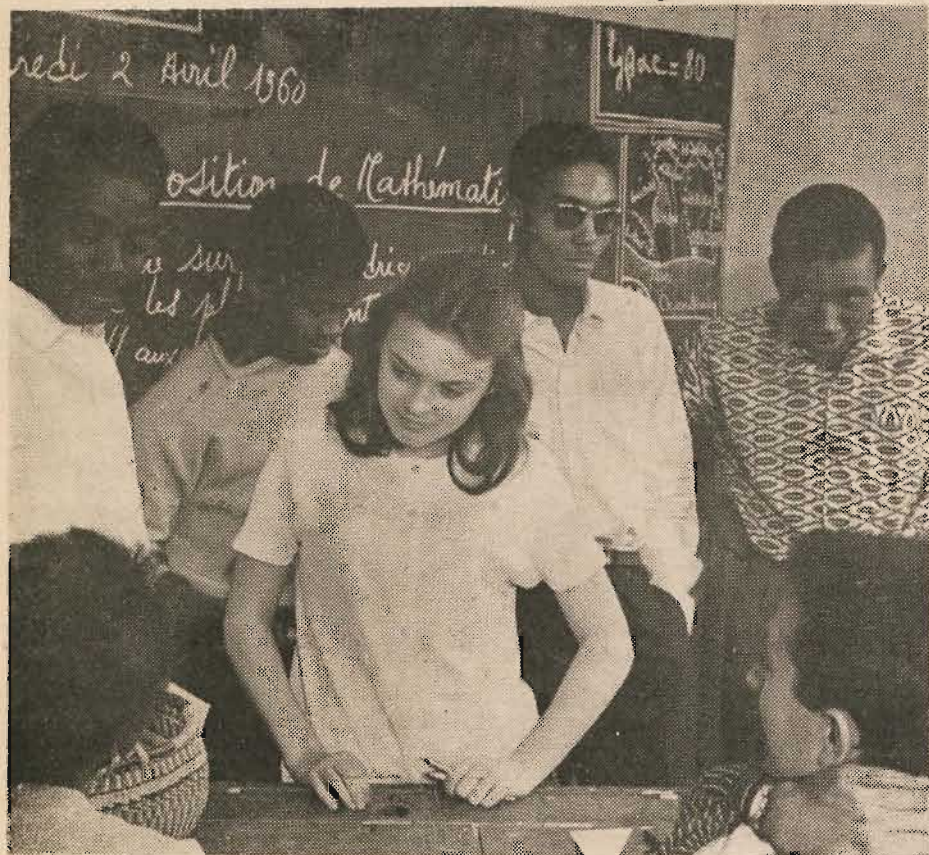
les calculs politiques ne sauraient dissimuler ; la haine de l'intellectuel ; la présence dans les troupes rebelles d'un fort contingent d'anciens soldats nazis.

La Légion étrangère où tant de nôtres se sont illustrés dans les deux guerres mondiales n'avait rien de commun avec ces unités qui sous la conduite de

(Suite page 10.)

DANS CE NUMÉRO :

- ZOLA ET L'AFFAIRE DREYFUS, par **Henri TROYAT**, de l'Académie Française (page 12).
- AUX CARAIBES, UN JOUR SE LEVE, par **Marie-Magdeleine CARBET** (p. 2)
- L'HISTOIRE ET LES HOMMES EN ALGERIE, par **André NOUSCHI** (p. 5).
- LE PROCES EICHMANN, par **M^e Armand DYMENSTAJN** (page 6).
- ENTRETEN AVEC ARMAND GATTI sur son film « L'Enclot », par **Raph FEIGELSON** (page 8)
- RACISME ET ROMAN POLICIER, par **Fereydoun HOVEYDA** (page 8).
- QUATRE LYCEENS DEBATTENT DU RACISME (page 11).



« LA PYRAMIDE HUMAINE », dont voici une image, passe maintenant à Paris. Et plusieurs autres films posant le problème du racisme et de l'antisémitisme sont actuellement programmés ou annoncés. De plus en plus, le cinéma apporte son efficace contribution au combat pour la fraternité humaine (voir page 9)

réjouira tous nos amis. Car c'est une initiative du M.R.A.P. qui trouve ici son aboutissement, après deux années d'efforts, soutenus dans les milieux les plus divers.

D'après les renseignements que nous avons pu obtenir, ce projet de loi reprend

(Suite page 7)

Ce mois-ci...

11 avril. — Ouverture du procès d'Aldolf Eichmann à Jérusalem.

12-4. — Une grande date dans l'histoire de l'humanité: pour la première fois un homme, le pilote soviétique Youri Gagarine échappe à l'attraction terrestre, et fait le tour du globe dans un satellite.

13-4. — Ouverture à Moscou des bureaux de la revue littéraire en langue yiddish « Soviet Heimland », dont le numéro 1 sortira au début de juin.

• L'Assemblée générale des Nations Unies adopte par 95 voix contre 1 (Portugal) une résolution recommandant des « mesures individuelles et collectives » pour mettre fin à « l'apartheid » en Afrique du Sud.

16-4. — Des fascistes manifestent à Londres devant la salle où se tient la manifestation commémorative de l'insurrection du Ghetto de Varsovie.

22-4. — A Alger, à 1 heure du matin, les parachutistes du 1^{er} R.E.P. occupent les bâtiments officiels. Les généraux Challe, Zeller, Jouhaud, Salan (encore à Madrid) annoncent qu'ils ont pris le pouvoir.

23-4. — Plusieurs attentats au plastic à Paris. L'insurrection étend son contrôle en Algérie, où M. Joxe et le général Olié, représentants du gouvernement, se sont rendus pour 24 heures. Premières manifestations des soldats du contingent contre les factieux.

• En France, les antifascistes se mobilisent. A 20 heures, le Président de la République affirme à la Télévision que « tous les moyens » seront employés contre les généraux rebelles.

24-4. — Après une nuit d'alerte, où la population parisienne s'est mobilisée pour faire échec à d'éventuels débarquements de parachutistes, les forces démocratiques continuent à affirmer leur volonté de barrer la route aux factieux. A 17 heures, 12 millions de travailleurs font grève.

• A Alger, les généraux rebelles proclament: « Nous sommes décidés à aller jusqu'au bout. » Mais ils se heurtent de plus en plus à l'opposition du contingent. Ordre est donné de Paris aux troupes loyales d'user de leurs armes si nécessaire pour briser la rébellion. Alger est investi. A minuit, les généraux factieux et leurs partisans s'enfuient. Le putsch a échoué.

25-4. — Arrivée au camp militaire de Bitch (Moselle), d'une brigade de parachutistes de la Bundeswehr, venant remplacer les troupes blindées qui s'y entraînaient depuis deux semaines.

26-5. — L'ex-général Maurice Challe, transféré à Paris, est inculpé et écroué à la Santé. Interdiction d'un meeting antifasciste à Pierrefitte.

27-5. — La Sierra Leone, colonie britannique d'Afrique occidentale accède à l'indépendance. Le nouvel Etat, d'une superficie de 72.324 km², compte 2.400.000 habitants, dont 4.000 Européens et 50.000 Créoles. Le fer et le diamant en sont les principes ressources, ainsi que le café et le cacao. La capitale, Freetown, a 70.000 habitants.

28-5. — Dissolution à Alger du 1^{er} R.E.P., qui avait quitté la veille son cantonnement de Zeralda après avoir brûlé les archives et fait sauter les munitions. On annonce que plusieurs milliers d'armes prises par les « activistes » pendant l'insurrection restent introuvables.

29-5. — L'état-major des factieux en métropole est arrêté. On cite les noms du général Jacques Faure, du colonel Vaudrey, et de deux aides de camp de M. Triboulet, ministre des anciens combattants: les capitaines Philippe de Saint-Rémy et Varo.

• Les généraux Allard et de Beaufort, précédemment arrêtés, sont libérés.

1^{er} mai. — Perquisitions spectaculaires à Alger, mais sans grands résultats: l'O.A.S. diffuse des tracts et multiplie les attentats.

• Messe à N.D. des Victoires à la mémoire de Pétain. Dans l'assistance: Xavier Vallat, Isorni, Jean Borotra.

3-5. — Bilan de la répression du complot: 220 officiers et 200 fonctionnaires ont été relevés de leurs fonctions. A Oran, 115 C.R.S. ont été arrêtés. 27 conseillers généraux et 12 maires d'Algérie sont suspendus. Les journaux « L'Echo d'Alger » et « Dernière Heure » sont interdits. Le conseil de l'ordre des avocats d'Alger est dissous. 342 arrestations ont été opérées en métropole, et 300 en Algérie. L'O.A.S. continue à se manifester avec une insolence croissante.

• A Paris, les pouvoirs publics ne croient pas devoir interdire une manifestation à laquelle doivent participer Xavier Vallat, Bardèche, de Sérigny.

4-5. — Le capitaine Varo, arrêté avec l'état-major du complot en France, est libéré. Libération de plusieurs dizaines « d'activistes » gardés à vue depuis quelques jours.

6-5. — Le général Zeller se constitue prisonnier. Les généraux Jouhaud et Salan n'ont toujours pas été retrouvés. On estime que 1.000 activistes se cachent en Algérie.

10-5. — Des tracts appelant la population à « reprendre la lutte contre le judaïsme » sont répandus à Mayence, en Allemagne de l'Ouest.

• Les attentats au plastic continuent en Algérie et en France.

U.S.A.

● Violences racistes en Alabama

Des Noirs américains appartenant à un mouvement de lutte contre le racisme, « les Pèlerins de la Liberté » ont entrepris de combattre la ségrégation dans les autocars qui desservent les grandes lignes entre les Etats. Partis de Washington le 5 mai, ils sont arrivés 10 jours plus tard, en Alabama, où ils se sont séparés en deux groupes.

L'autocar où se trouvait l'un des groupes fut arrêté à Anniston où des racistes tailladèrent les pneus. Huit kilomètres plus loin, il dut encore s'arrêter en raison d'une crevaillon. Les racistes qui le suivaient dans des voitures tentèrent alors de l'envahir pour lyncher les Noirs qui s'y trouvaient. N'y parvenant pas, ils lancèrent un engin incendiaire à l'intérieur du véhicule qui fut complètement détruit. Plusieurs de ses occupants ont dû être hospitalisés.

L'autre groupe de manifestants fut attaqué par les racistes à Birmingham, où ils étaient entrés dans la salle d'attente « réservé aux blancs ». Un jeune Noir a été blessé, ainsi qu'un voyageur blanc qui s'était opposé aux racistes.

DERNIERE MINUTE

L'agitation des racistes de l'Alabama a pris, le samedi 20 et le dimanche 21 mai, le caractère de véritables émeutes, à Montgomery.

Malgré l'arrestation « préventive », à Birmingham, de dix des « pèlerins de la liberté », les autres ont pu se rendre en autocar à Montgomery. A leur arrivée, ils ont été attaqués par les racistes déchainés. Une vingtaine de personnes, dont une majorité de noirs ont été blessés. Un noir a été arrosé d'essence, et le feu a été mis à son corps. Les racistes se sont acharnés sur les blessés qui gisaient inanimés sur les trottoirs. Les infirmiers appelés sur les lieux ont refusé de transporter les noirs blessés à l'hôpital.

La police locale ayant toléré ces violences, le gouvernement des Etats-Unis a décidé de faire intervenir la police fédérale. Le gouverneur de l'Alabama, M. Patterson, après avoir affirmé son accord avec les émeutiers, a enfin, donné des ordres pour que soient empêchées de nouvelles agressions contre les noirs.

Mais les racistes ne se tiennent pas pour battus. Pendant toute l'après-midi et la soirée du dimanche de Pentecôte, ils ont tenté de pénétrer dans une église de Montgomery où de nombreux noirs étaient réunis pour entendre le pasteur Martin Luther King, l'un des leaders du mouvement pour l'intégration raciale.

Déchainés, les racistes ont incendié une voiture, et, bombardant les policiers de grenades lacrymogènes ont tenté à plusieurs reprises de prendre l'église d'assaut. Les fidèles n'ont pu l'évacuer qu'à 3 heures du matin.

Entre temps, le führer du « parti nazi

Tu ne tueras point...

D'UN vaste empire colonial que d'autres civilisateurs lui ont raflé, le Portugal n'a conservé sa part de mission civilisatrice que sur quelques îles, le Mozambique... et l'Angola. Hélas! Trois fois hélas! Les habitants de l'Angola sont las de la civilisation portugaise. Nombre de Portugais aussi, il est vrai.

La mère patrie avait pourtant fourni son raisonnable contingent de colons, de soldats et de missionnaires, afin que les indigènes prennent goût au mode de vie, à l'ordre et à la morale de Salazar. En vain; en ces temps de « décolonisation », le colon doit se faire plus pressant, le soldat plus combatif, dissipant l'un et l'autre ce qui pouvait subsister d'équivoque sur leur rôle... Est-ce là la raison pour que le missionnaire prenne en charge toute cette équivoque rejetée par les deux autres, et assume la responsabilité d'en prolonger les effets dans une situation qui n'en comporte guère?

En effet, à travers la sanglante répression portugaise qui secoue l'Angola (plus de 20.000 morts à ce jour), comment doit-on lire la lettre pastorale que les cinq évêques catholiques de l'Angola viennent de publier? Cette lettre invite tout d'abord le clergé à se tenir à l'écart de la politique, et, condamne les massacres comme des crimes impardonnables. Rien à dire, si elle n'assortissait cette recommandation et cette condamnation de commentaires abstraits et pour le moins ambigus. « Un homme peut en tuer un autre seulement dans le cas de légitime défense ou en exécution d'ordres légaux reçus. »

Qu'est-ce à dire? Faut-il obéir à Salazar, représentant de la « légalité » ou s'estimer en état de légitime défense envers lui? Les massacres commis par le colonialisme portugais — qui ne datent pas d'hier — sont-ils pardonnables, et les Africains doivent-ils attendre des « ordres légaux » pour mener leur lutte émancipatrice? Qui est l'assassin et qui la victime?

Sans avoir à forcer le sens des mots, nous craignons que l'ambiguïté ne soit qu'apparente. Et que, ne laissant pas même à Dieu le soin de reconnaître les siens, ces évêques n'opèrent le partage en fonction de critères bien terrestres, pavant l'enfer angolais d'étranges accommodements avec le ciel.

Oncle TOM.

américain », Lincoln Rockwell, annonçait l'envoi en Alabama d'un autocar transportant des « chemises brunes », contre les « vauriens juifs et noirs ». « Les Américains convenables, a-t-il affirmé, haïssent et doivent haïr le communisme et le mélange des races. »

Le pasteur Martin Luther King a déclaré: « L'ALABAMA EST TOMBE A UN DEGRE DE BARBARIE COMPARABLE A L'EPOQUE TRAGIQUE DE L'ALLEMAGNE HITLERIENNE. »

Le M.R.A.P., au nom des antiracistes français exprime son ardente solidarité à tous les antiracistes américains, noirs et blancs — et les blancs sont de plus en plus nombreux dans cette bataille! — qui combattent avec courage pour imposer le respect des droits et de la dignité des noirs.

FASCISME

● Asile... à la haine?

Le Consistoire Central des Israélites de Hongrie a adressé à un certain nombre d'organisations françaises, dont le M.R.A.P., ainsi qu'à des organisations d'Allemagne, d'Autriche, de Grande-Bretagne et des Etats-Unis, une lettre attirant leur attention sur diverses publications répandues en Europe Occiden-

tales et en Amérique par les émigrés fascistes hongrois.

Ces publications se livrent régulièrement à une grossière propagande antisémite. L'une d'elles, « Hidfö » (Tête de Pont) paraissant à Londres, affirme par exemple (numéro du 25 juin) qu'il n'y a jamais eu de chambres à gaz, et qu'il s'agit là d'une légende inventée par les Juifs. Une autre de ces feuilles, intitulée « Hidverök », rédigée en Allemagne occidentale, a publié récemment un éloge de Szalasi, qui organisa les massacres de Juifs en Hongrie avec Eichmann.

Parmi les autres titres cités, figurent: « Ut », et « Cél », qui se proclament « revue antibolchévique ».

Cette question nous intéresse d'autant plus que ces publications sont répandues librement en France parmi les émigrés fascistes qui jouent un rôle certain dans les complots antirépublicains, et dont on sait que beaucoup se sont engagés dans la Légion étrangère. On les a vus à l'œuvre dernièrement à Alger. La tolérance dont bénéficient ces groupes contraste avec les difficultés et les brimades que rencontrent trop souvent les démocrates étrangers réfugiés dans notre pays.

Il est contraire aux traditions comme aux intérêts de la France de favoriser ainsi les éléments fascistes, de laisser circuler une aussi odieuse propagande, diffusée en plein Paris par des centres dont l'adresse est indiquée en toutes lettres sur ces journaux. Ce n'est pas ainsi qu'il faut concevoir le droit d'asile!

Nous espérons que les pouvoirs publics prendront les mesures nécessaires pour mettre fin à cette situation.

Aux Caraïbes, un jour se lève

UNE lutte où les antiracistes, déjà douloureusement sollicités de toutes parts, auront à donner la mesure de leur générosité s'amorce sous le ciel des Tropiques.

En Guyane, aux Antilles, l'homme du dernier carré des colonisés, l'homme du peuple, l'homme noir, demande grâce. Il crie: « Pouce! ».

Pouce! à la faim, à la misère, installées en ses sinistres bidonvilles!

Pouce! au persistant système féodal étalé sans pudeur au grand soleil!

Pouce! au régime dit départemental, accommodé à telle sauce qu'il se révèle plus désastreux que l'ancien régime colonial!

Pouce! au désarroi de la jeunesse, toujours acculée à cette alternative: s'engager dans l'armée, ou végéter.

Pouce! aux erreurs, aux duperies politiques, à l'oppression économique qui, à la vérité, motivent, et, en apparence, justifient la légende de ces populations démunies, vivant aux crochets de la Métropole.

A bout de patience et d'endurance, l'homme noir, guyanais, antillais, fait solennelle déclaration de sa décision de prendre place aux tables où se marchandent son destin, à celles où se consomment les fruits de son labeur.

Antillais et Guyanais ont tenu un Congrès à Paris les 22 et 23 avril. Se sont mis d'accord pour affronter leurs propres difficultés et prendre leur sort en mains.

La nation était en état d'urgence. Nul ne l'oubliait. Aussi les travaux se sont-ils poursuivis dans le calme et la dignité qui s'imposaient. Conscients de la gravité des circonstances, les congressistes observaient une rigoureuse discipline.

Nombreux, d'ailleurs étaient ceux d'entre eux qui, le soir venu, rejoindraient dans l'angoisse générale, les formations de volontaires pour la défense de la vil-

par

Marie-Magdeleine CARBET

le. Il n'est personne pour s'en étonner. Antillais et Guyanais ont donné dans le passé tant de preuves d'amour à la France qu'on a souvent blagué leur patriotisme chatouilleux, outrancier, périmé.

Ils s'aperçoivent aujourd'hui que n'est pas valable une politique basée sur le sentiment. Force leur est de remettre leur naïveté de cœur. De garder tête froide, esprit résolu, en face de leurs problèmes.

Pour commencer, il leur faut conquérir le droit de s'attaquer à ces problèmes. Les exposer au grand jour. Donc, en appeler à l'opinion.

Beaucoup de personnalités leur ont apporté au Congrès témoignages d'estime et de sympathie.

Y fut évoqué le souvenir de Schoelcher qui fit proclamer au Parlement fran-

çais que « Nulle terre française ne peut plus porter d'esclaves ». Schoelcher qui déjà prophétisait la formation d'une « Fédération Caraïbe ».

Qui que tu sois, homme blanc d'aujourd'hui, ouvre les yeux et les oreilles. Rejette les fallacieuses légendes du paradis sous les Tropiques ensoleillés. Penche-toi sur le sillon que l'homme noir arrose de sa sueur. Fais le bilan des moissons qu'il nourrit de son sang. Vois à qui elles profitent.

Entre dans la case où gicle la pluie, où pleure la faim; à la case où, ventre ballonné, estomac creux, des « négroillons » meurent en masse. Gagne la confiance ou force l'intimité du petit bourgeois, guère mieux loti, et quand tu auras vaincu la pudeur dont il voile sa misère, tu te demanderas au prix de quels sacrifices, de quelles détresses, les familles élèvent et fournissent la pléiade d'hommes de couleur qui, sous tous les cieux, Outre-Mer et en Europe, sur tous les fronts, civils et militaires, dans toutes les Administrations, publiques et privées, servent loyalement la France depuis un siècle et plus.

L'heure est venue de ne plus voir en eux que des hommes et des femmes conscients de leurs devoirs envers eux-mêmes, soucieux du devenir de leurs enfants, résolus à toutes les luttes.

Ils comptent sur la réciprocité de ta solidarité, sur ton esprit d'équité, sur ta sagesse.

HIER ET AUJOURD'HUI

● **Mystère dans un miroir**

Une publicité tapageuse annonce des révélations sur « *Les mystères de l'étoile jaune sous l'occupation* » dans la revue « Miroir de l'Histoire ».

Les amateurs d'émotions fortes seront déçus car une lecture des plus attentives des 7 pages d'un certain Henri Amoureux, consacrées aux persécutions antijuives de Vichy (sur 100 pages traitant des sujets les plus divers) ne permet de rien trouver qui justifie un tel titre.

Sans doute faut-il voir dans ce genre de publicité, au moment du procès Eichmann, une nouvelle preuve de l'intérêt que l'opinion porte aujourd'hui à la lutte contre l'antisémitisme.

Encore faut-il la mettre en garde contre les exploitations peu sérieuses de ce thème (qui prolifèrent actuellement) et contre les... mystifications.

RACISME

● **A Johannesburg**

Plus de 600 Africains ont été arrêtés au cours d'opérations de police, à Johannesburg, pour contravention aux règlements sur les laissez-passer. Placés derrière des barbelés, ils ont été jugés au rythme d'une minute et demie pour chacun. La plupart des affaires ayant été renvoyées au 1^{er} juin, les « prévenus » ont été maintenus en détention préventive.

Ces mesures ont pour but de créer un climat de terreur à la veille de la proclamation de la République (fin mai) qui pourrait être l'occasion d'importantes manifestations des Noirs contre le racisme du Dr Verwoerd.

● **A Québec (Canada)**

Parce qu'il fréquentait une jeune Esquimaude, Mlle Anne Witaltuk, l'ingénieur australien Terry Withefield vient d'être licencié par la Société Marconi, pour laquelle il travaillait à l'installation de radars dans le nord de la province de Québec.

La Société Marconi dont le siège est à Ottawa a en effet inséré dans ses contrats une clause interdisant à ses employés de ce chantier de fréquenter les Esquimaux et les Indiens.

M Terry Withefield a décidé d'engager un procès contre la Société Marconi, en invoquant la Déclaration des Droits canadienne.

● **A Dijon (France)**

Depuis plusieurs semaines une bande de jeunes voyous provoquaient les étudiants noirs de l'université de Dijon.

Bien que n'étant pas étudiants, quatre de ces individus étaient le samedi soir, 13 mai, au Caveau des Etudiants — un sous-sol que l'Association générale des étudiants dijonnais a aménagée pour les loisirs de ses adhérents — et déclenchèrent une bagarre.

Les étudiants noirs intervinrent en nombre contre les quatre jeunes voyous. L'un de ces derniers, Jacky Monnoyeur, 26 ans, armé d'un couteau, blessa sérieusement deux de ses antagonistes, qui durent être hospitalisés.

Il a été arrêté et écroué.

ECHANGE

15^e arrondt, 4 pièces, tout confort contre plus grand. Téléphoner le soir, BLO 78-44.

ESPAGNE

● **Juif, qui plus est...**

L'extrait de l'organe phalangiste « *Arriba* », dont nous donnons ci-dessous le fac-similé, montre comment l'antisémitisme est utilisé en Espagne franquiste. Pour tenter de discréditer aux yeux du peuple espagnol la conférence internationale pour l'amnistie qui s'est tenue récemment à Paris, ce journal épingle, parmi les signataires de l'appel, ceux qui (à ses yeux) sont des « rouges », et, « **qui plus est** » des juifs. C'est le thème bien connu de la croi-

sonnage ait eu, ces derniers temps, des entretiens très intimes avec l'ex-général Salan. Et ce n'est pas un hasard si celui-ci, de même que Susini, Lagoillarde et Ortiz a trouvé refuge en Espagne, où tant de nazis ont pu se « planquer » après la défaite d'Hitler.

Ce qui n'empêche pas Franco d'exprimer au gouvernement français son amitié loyale.

Quant au Dr Ludwig Ehrhard, ministre de l'économie ouest-allemande, qui s'efforce de mettre sur pied un axe Bonn-Madrid, il n'a pas hésité à affirmer, lors de son récent voyage en Espagne : « **J'ai pu me convaincre que le général Franco était pénétré d'esprit libéral !** ».

Voilà une caution qui ne manque pas d'intérêt !



... Et juive, qui plus est...

sade contre le « judéo-bolchevisme ».

Une messe a eu lieu à Madrid pour commémorer la mort d'un chevalier de cette croisade : Mussolini, exécuté il y a 16 ans par les patriotes italiens. On voit (photo du bas) à cette cérémonie, le criminel de guerre S.S. Skorzeny (à droite) avec Serrano Suner, beau-frère de Franco et haut dignitaire du régime.

On ne s'étonnera certes pas que ce per-



Serrano Suner et Skorzeny

ANGOLA : L'empire de Salazar ébranlé

UNE fois de plus, le projecteur de l'actualité se braque vers l'Afrique du Centre et du Sud. Partout, les masses indigènes prennent conscience de leurs possibilités et témoignent par leurs actes et leur comportement du cheminement des idéaux démocratiques. Depuis le Kenya où un peuple entier réclame la libération du héros national Jomo Kenyatta, en passant par la Fédération Centrafricaine (sous contrôle britannique), dont les élites refusent ouvertement un système électoral visant à leur accorder une participation dérisoire aux affaires de leur propre pays, jusqu'à l'Angola enfin réveillé de l'oppression léthargique d'un colonialisme séculaire de type archaïque, ici et là se manifestent de nouveaux signes de cet immense mouvement d'émancipation qui ébranle le continent africain.

La colonisation portugaise a toujours été présentée par le régime intéressé comme une réussite de la politique d'assimilation totale, le chef-d'œuvre d'une « intégration » des âmes et des corps, non plus mythique cette fois mais vécue et réalisée, blanches, noirs et métis vivant, côte à côte, en bonne intelligence, sous une administration qui ignore le préjugé de couleur (« *Le Times* » du 21-1-1961).

Selon la constitution du 11 juin 1951, préfabriquée pour éviter toute intervention de l'O.N.U., il n'y aurait plus de colonies portugaises mais seulement des « provinces d'outre-mer », la seule distinction étant celle qui divise les citoyens portugais en « civilisés » et « non civilisés » (ou analphabètes).

En fait, toute l'histoire (qui dure depuis 4 siècles) de l'Angola sous le joug portugais est celle d'une faillite de la colonisation et de l'intégration. Économiquement sous-développé (un peu de café, un peu de cacao, quelques diamants, de la cire), spirituellement sous-évolué (99,26 % de « non civilisés » dont évidemment toute la masse indigène et 23 % de la population blanche), physiquement éprouvé par un taux de mortalité élevé (60 % des enfants décédés en bas âge, 33 % de la population indigène incapable de travailler, avec 203 médecins pour 4.100.000 personnes), cet immense territoire (2 fois 1/2 la superficie de la France) glisse lentement sur le sentier de la mort lente sous le paternalisme « éclairé » du gouvernement Salazar.

Un mot résume le statut actuel de la population indigène, celui de « *Contracto* », « travail sous contrat » en réalité « travail forcé » qui permet de réquisitionner la main-d'œuvre indigène taillable et corvéable à merci, de la louer 30.000 francs par an aux colons des plantations. Ce système a été décrit par le capitaine Galvao alors gouverneur des colonies, dans son rapport publié en 1947 et étouffé aussitôt par le gouvernement portugais. La situation créée par le travail forcé, constatait Galvao, est plus grave que celle créée par l'esclavage : « *Un esclave acheté était consi-*

déré par son propriétaire comme faisant partie de son capital. Le maître avait donc intérêt à le garder en bonne santé au même titre qu'un bœuf ou qu'un cheval. Aujourd'hui l'indigène n'est plus acheté. Il est simplement loué par le gouvernement, et cela bien qu'il ait légalement statut d'homme libre. Malade ou mort, son maître peut toujours le remplacer par un autre ».

« Certains employeurs ont, déclare le même rapport, perdu jusqu'à 35 % de leurs employés, mais cela ne les a jamais privés du droit de s'en procurer d'autres. »

De son côté le gouvernement réquisitionne pour ses routes et dans ses fermes cette main-d'œuvre indigène, sans la payer ni la nourrir en raison du déficit budgétaire des gouvernements provinciaux. De là une mortalité effroyable de 30 à 35 % en certaines plantations et, de la part des colons « civilisés », « *l'indifférence la plus totale en ce qui concerne la santé et les sentiments* » (de l'indigène).

Par surcroît le gouvernement, inquiet devant l'évolution des peuples africains vers l'indépendance, a décidé soudain, selon le rapport d'un missionnaire protestant, de renforcer le peuplement blanc en expédiant par milliers des Portugais pauvres et illettrés, séduits par des promesses fallacieuses, dressés par une propagande chauvine qui les incite à défendre le sol national, à haïr les Africains et pourvus d'armes à feu dès leur arrivée à Luanda par les soins de la police politique, la « P.I.D.E. », tandis qu'on chassait de leur poste les rares Africains évolués. Des avions survolaient la brousse en rase-mottes pour effrayer les indigènes, une lourde atmosphère de suspicion et d'oppression s'étendait sur tout le pays. Dès lors devant la moindre velléité de prise de conscience de la masse indigène, le processus de la répression sanglante allait inexorablement se déclencher. Déjà, en mai 1960, la troupe tirait sur la foule venue réclamer la libération du poète angolais Agostinho Neto arrêté la veille et fouetté publiquement, faisant aussi trente morts et deux cents blessés. L'affaire de la « Santa Maria » servit de prétexte au gouvernement pour multiplier fusillades et arrestations (800 environ) parmi les libéraux de Luanda, soupçonnés de sympathie pour Galvao.

Un quartier entier de la ville fut réquisitionné pour la détention des prisonniers. Presque simultanément des troubles éclataient dans le Nord du pays (régions de Madinha, Mavola, Carmona, Nova-Calpemia et Quintex). Puis la rébellion gagnait la partie centrale du pays (contrée minière de Nova-Lisboa où les indigènes travaillent dans des conditions atroces). La preuve fut ainsi faite, contrairement aux assertions de Lisbonne, qu'il ne s'agissait pas de simples

raids terroristes, entrepris à la frontière congolaise par des éléments luumumbistes.

Les deux principaux partis indigènes, l'Union Progressiste de l'Angola de M. José Gilmore, et le Mouvement Populaire de Libération de l'Angola, de M. Mario de Andrade envisageaient la création d'un gouvernement provisoire et sollicitaient l'appui direct des délégués de la conférence interafricaine de Monrovia. Le 3 mai, M. Gilmore signalait : « *Nos troupes ont déclenché les opérations sur l'ensemble du territoire. Une région de près de 500 km. de profondeur, de 350 km. de front est déjà libérée...* » et, après avoir proclamé que son mouvement n'avait cessé d'œuvrer en vue d'une conciliation « *entre les peuples congolais et portugais* », il affirmait : « *L'épreuve de force qui nous est imposée ne nous fera pas reculer...* »

Et quelle épreuve pourtant ! La riposte du gouvernement Salazar devait s'avérer particulièrement féroce. Présidée par l'amiral Lopès Álvés, ministre de l'Outre-Mer, doté des pleins pouvoirs à cet effet, et le général Mario Silva, ministre de l'Armée, la répression se montra sous son aspect le plus sauvage : villages indigènes bombardés par voie des airs et détruits au napalm, populations décimées et terrorisées fuyant à pied à travers la brousse (on a avancé le chiffre de 20.000 victimes le 13 mai, lors de l'interview dramatique à Radio-Luxembourg d'un représentant de la presse de Léopoldville), classiques opérations de « quadrillage » opérées par les unités de parachutistes portugais et suivies de massacres en série, exécutions, sévices et tortures, bref tout l'appareil de la violence et de la terreur.

De tels événements ne vont pas sans compromettre la solidité réputée jusque là inébranlable du régime nationaliste portugais. L'on a vu Salazar modifier à deux reprises (le 12 avril et le 3 mai) son cabinet, remaniements portant sur sept ministres (Guerre, Armée, Outre-mer, Affaires étrangères, Intérieur, Éducation et Corporations), destituer un certain nombre de gouverneurs militaires et frapper les tièdes et les hésitants. « *S'il faut un mot pour expliquer ces mesures, avait-il déclaré, ce mot est Angola.* »

En même temps, le peuple portugais, à la lueur de cette expérience tragique, prend conscience de son isolement (par 60 voix contre 2, l'Assemblée générale de l'O.N.U. a fait droit à la requête de 36 pays afro-asiatiques préconisant une réforme politique urgente en Angola) et de sa déchéance. Le 12 mai, les chefs de l'opposition portugaise réunis en conférence de presse à Lisbonne, ont publié un manifeste de 40 pages réclamant le rétablissement de la liberté démocratique dans le pays.

Bernard BURGUES.

Le cornet de DL

NOS DEUILS

Notre ami Adolphe BERNO, membre du Bureau National du M.R.A.P., vient d'avoir la douleur de perdre sa mère. Nous lui exprimons nos affectueuses condoléances, ainsi qu'à son frère, M. Jacques Berno et à toute sa famille.

A LA MEMOIRE DE MAURICE VANIKOFF

Une soirée commémorative a eu lieu le 17 mai, à l'Hôtel Moderne, à la mémoire du regretté Maurice Vanikoff, décédé il y a un mois. Sous la présidence de M. Kaganoff, président de la Fédération des A.C. Juifs, l'oraison funèbre fut prononcée par le Grand Rabbïn Kaplan, et divers orateurs prirent la parole, notamment MM. Volney, Dreyfus, le marquis d'Argenson. Plusieurs personnalités avaient envoyé des messages, dont Pierre Paraf, vice-président du M.R.A.P.

Savoir dormir... c'est savoir vivre !



EN VENTE dans toutes les bonnes Maisons de Literie et d'Ameublement et les grands Magasins.

Il faut que triomphe la Paix !

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

riens comme égaux, musulmans compris, et tous les peuples comme également souverains, en dépit du passé colonial.

Dès lors, comment s'étonner que les éléments racistes, partisans de la guerre à outrance et de « l'autorité » déploient dangereusement leurs activités dans les organisations où ils se groupent, dans l'armée, et jusque dans les allées du pouvoir ? C'est parce qu'une telle guerre correspond à l'état d'esprit de ces hommes, qu'elle a besoin d'eux, et qu'elle ne cesse de former pour eux des exécutants et des complices.

Tant que durera la guerre, jamais ils ne seront mis définitivement à la raison.

D'AUTRE part, il faut bien reconnaître que les « européens » d'Algérie ne sont guère préparés à l'autodétermination, ceux du moins qui n'ont pas lieu de la craindre, c'est-à-dire la majorité, à condition qu'ils l'admettent et participent sans réticences à la construction d'une Algérie démocratique et fraternelle.

Certes, les transformations à prévoir bouleverseront les vieux préjugés, les vieilles habitudes, et des problèmes délicats se

poseront, dans le détail, pour la sauvegarde des droits légitimes de tous. Encore aurait-il fallu donner aux intéressés des explications franches et potentes. Mais les journaux qui répondraient à la fois à leurs appréhensions et aux nécessités de l'heure n'ont pas droit de cité en Algérie.

Le principe de l'autodétermination ayant été proclamé, ne risquait-on pas de faire apparaître comme une sorte d'épouvantail dans la mesure où l'on ne discutait pas aussitôt des moyens de l'appliquer, et où ce principe même était remis en cause par la recherche — ou la menace — d'autres pseudo-solutions ?

Il est évident que la négociation, pourvu qu'elle soit menée avec la volonté d'aboutir, ruinerait la propagande des pêcheurs en eau trouble, des « activistes », qui misent avant tout sur la peur.

VOILA pourquoi les antiracistes, saluant la rencontre d'Evian, souhaitent ardemment qu'elle soit enfin le point de départ d'une véritable autodétermination, l'aube de la paix et aussi d'une coopération amicale entre les peuples de France et d'Algérie.

Mais l'espoir n'exclut pas la lucidité, la vigilance. Et l'expérience récente a montré

avec éclat le rôle de l'opinion publique dans cette phase du drame algérien.

Les antiracistes doivent donc être présents partout où s'affirme la volonté de voir finir ce conflit si longtemps prolongé. Partout, ils doivent affirmer, fidèles à leur constante vocation, l'éminente dignité de tous les hommes, fussent-ils musulmans, et leur droit, quelle que soit leur race ou leur confession, aux mêmes égards, aux mêmes libertés individuelles ou collectives, aux mêmes chances devant la vie.

Soyons convaincus que ce qui est en cause, c'est l'idéal même que nous défendons, c'est l'avenir de la démocratie et de la France.

A. L.

Le peuple français a répondu à la rébellion d'Alger par une grève unanime et de puissantes manifestations. Ci-dessous : des milliers d'étudiants parisiens ont défilé au Quartier Latin.



Un appel du M.R.A.P.

Dès le lendemain du coup de force d'Alger, le M.R.A.P. a rendu publique la déclaration suivante :

Le putsch de caractère franquiste qui vient d'éclater en Algérie soulève l'indignation des antiracistes et les appelle à l'action.

Avec la quasi-unanimité des Français, les antiracistes, profondément attachés à l'idéal républicain et aux libertés fondamentales, sont résolus à combattre pour leur défense.

Désavoués par la volonté nationale en janvier 1960 et en janvier 1961, les fascistes tentent de tenir en échec en cherchant par la poursuite de la guerre, à priver les Algériens du droit à l'autodétermination.

Ni les slogans chauvins, ni les paroles de fraternisation ne sauraient masquer le caractère raciste d'une entreprise destinée à maintenir les masses musulmanes sous le joug et qui s'est d'abord appuyée sur un régiment de légionnaires étrangers composé en grande partie d'anciens S.S.

D'ailleurs, en France même, parmi les complices des factieux d'Alger figurent en bonne place les nerfs racistes et antisémites que le M.R.A.P. ne cesse de dénoncer et de combattre depuis des années.

Le M.R.A.P. appelle ses militants et tous les antiracistes à se mobiliser dans l'union la plus large, garantie essentielle de la victoire sur le fascisme, pour la défense des libertés républicaines et de la paix.

LE MOUVEMENT CONTRE LE RACISME,
L'ANTISEMITISME ET POUR LA PAIX (M.R.A.P.).

QUELQUES NOTES SUR UN COMLOT

Le coup de force d'Alger fut déclenché, on le sait, par le 1^{er} R.E.P. (1^{er} Régiment Etranger de Parachutistes) qui occupa, le vendredi 22 avril, à 1 heure, les bâtiments de la Délégation générale.

LORSQUE L'ANCIEN CHEF DE CETTE « UNITE SPECIALE », le colonel Jeanpierre fut tué en opérations, une plaque à sa mémoire fut inaugurée, rappelant qu'il avait été déporté en Allemagne, pendant la guerre. Mais son successeur, le colonel Dufour, s'opposa à ce que le Régiment rende les honneurs à cette cérémonie, où d'anciens déportés devaient prendre la parole.

La raison ? « Mes hommes servent dans l'armée française », déclara le colonel Dufour, mais je ne puis oublier que, parmi eux, il en est un certain nombre d'origine allemande. Il m'est difficile de les associer à une cérémonie au cours de laquelle leur pays natal sera mis en cause. »

DE FAIT, IL Y A DE NOMBREUX ALLEMANDS, LA PLUPART ANCIENS S.S., dans les Régiments Etrangers de Parachutistes (45 % dans le 2^e R.E.P.). On y trouve aussi un grand nombre d'émigrés fascistes hongrois.

40.000 ALLEMANDS SERVENT DANS LA LEGION EN ALGERIE, estimait le journal « Der Spiegel », le 18 février 1959. Le recrutement se poursuit en permanence dans les grandes villes de l'Allemagne de l'Ouest : 120 par semaine selon le journal syndical « Metal » ; 500 par mois selon le député Fuchs. Ancien SS et jeunes de moins de 21 ans sont les sujets les plus appréciés.

QUAND M. PAUL TEITGEN, secrétaire général de la Préfecture d'Alger, donna sa démission, le 24 mars 1957, il écrivit notamment au ministre Robert Lacoste :

« Si je n'ignorais pas qu'au cours de certains interrogatoires des individus étaient morts sous la torture, j'ignorais cependant qu'à la villa Susini, par exemple, ces interrogatoires scandaleux étaient menés au nom de mon pays et de son armée par le soldat de première classe Feldmayer, sujet allemand, engagé dans le 1^{er} R.E.P. et que celui-ci osait avouer aux détenus qu'il se vengeait ainsi de la victoire de la France en 1945. »

Tels sont les « patriotes » sur lesquels s'appuya l'ex-général Challe pour défendre l'« Algérie française » !

★

Parce qu'il a surpris par sa soudaineté et que les pouvoirs publics n'avaient pris aucune mesure pour l'empêcher, parce que, contrairement aux précédents, il fut réalisé directement par des militaires, d'aucuns voudraient accréditer l'idée que le coup de force n'était qu'un « sursaut patriotique », sans rapport avec les ven-

nées fascistes. Tout prouve le contraire.

DEPUIS PLUSIEURS MOIS, LES ACTIVISTES s'employaient à créer un climat de terreur, qui ne pouvait que faciliter le putsch. Du 6 janvier au début d'avril, 19 attentats ou plastic (dont ceux du Palais-Bourbon et de la Bourse) ont eu lieu. Ces attentats se sont multipliés aussitôt après la prise du pouvoir des généraux factieux (notamment le matin du 23 avril, à Orly, l'explosion qui coûta la vie à l'ouvrier Georges Mulard), et ils continuent depuis.

Il y a là une concordance évidente, et ces méthodes criminelles prouvent que l'on a bien affaire à des fascistes prêts à tout.

L'ASSASSINAT DE CAMILLE BLANC, MAIRE D'EVIAN, est l'un des « exploits » accomplis dans le cadre de la « préparation psychologique » du « clash ».

« Le Courrier Nationaliste », bulletin de « Jeune Nation », le commentait, en ces termes au début d'avril :

« L'exécution spectaculaire d'un salopard prend, dans le contexte actuel une importance exceptionnelle, montrant au monde, à l'opinion française et à nos compatriotes d'Algérie, que des hommes sont résolus à employer les moyens nécessaires au salut de la nation... »

A RAPPROCHER d'un article de la « Deutsche Soldaten Zeitung » (Journal du Soldat Allemand), qui écrit le 14 avril :

« Cet homme (Camille Blanc) qu'on appelle un « résistant » et commandant d'un « groupe de résistance », n'était autre chose qu'un terroriste et un chef de bandits. En cette qualité, Camille Blanc s'est livré pendant l'occupation allemande à des actes punissables de la peine de mort selon le droit international. Il est bien regrettable qu'un journal allemand ne craigne pas de mettre en évidence l'activité criminelle de l'assassiné dans le passé... »

DES LE 19 AVRIL, LE DEPUTE MARC LAURIOL RECOMMANDAIT PUBLIQUEMENT AUX ALGEROIS la lecture d'une « lettre confidentielle » qui annonçait que l'armée cesserait d'obéir « samedi à deux heures du matin ».

« Rivarol », qui donne cette information, précise également que « huit jours avant la date du putsch, des groupes activistes de l'Algérois avaient été mis en état d'alerte permanent... « Jeune Nation », mouvement clandestin fermé, eut ses cadres algérois mobilisés, consignés, avertis des détails techniques de l'opération et mis à contribution dans la nuit du vendredi au samedi 22 avril. »

QUANT AUX CHEFS ALGEROIS DE L'O.A.S., ils étaient prévenus dès le ven-

dredi 21 avril à 17 heures, et leurs militants à 21 heures. Dès 3 heures du matin, après la réussite du putsch, ils installaient leurs P.C. à Alger. Et un communiqué de Challe, Jouhaud et Zeller, avant même l'arrivée de Salan, précisait peu après que l'O.A.S. était seule « habilitée par le commandement militaire à transmettre des consignes à la population civile ».

QUELQUES JOURS AVANT LE PUTSCH, L'ORGANE CLANDESTIN DE ROBERT MARTEL, qui se cache dans la Mitidja depuis l'échec de l'insurrection de janvier 1960, indiquait que « la seule organisation clandestine se regroupant actuellement en Algérie au sein de l'O.A.S. (Organisation de l'Armée Secrète) et en métropole autour de « France Résurrection » et du réseau « Ici la France ».

Il précisait que « ces organisations fonctionnant en étroite liaison avec Madrid, avec leur chef, le général Salan, cordonnent la libération de la patrie ».

L'O.A.S., DIRIGEE PAR UN DIRECTOIRE UNIFIE, est formée de plusieurs groupes reconstitués après l'affaire des barricades. Ces groupes sont ceux de « Jeune Nation », du « M.P. 13 » (Robert Martel), du « Regroupement National » (fondé par Jacques Soustelle), du « Front de l'Algérie Françaises », du Front National Français ».

C'est Ortiz qui est le chef de cette dernière organisation. Aussitôt après le putsch, il lança, de Madrid, un manifeste déclarant notamment :

« Je donne immédiatement l'ordre aux responsables et militants du F.N.F. de se mettre inconditionnellement à la disposition des autorités militaires dont le général Challe s'est fait le porte-parole. »

« Je demande à tous nos amis d'Europe de se considérer comme mobilisés au service d'une cause dont le destin se joue présentement et constitue la dernière chance de l'Occident. »

Ortiz est en liaison étroite avec l'Internationale nazie. En Espagne, il garde le contact avec Léon Degrelle, l'ancien chef des « rexistes » belges.

L'O.A.S. SERAIT FORTE DE 2.000 A 5.000 HOMMES. Elle comprend des « sections d'assaut » (S.A.), selon la formule hitlérienne, qui se livrent aux attentats. La direction de ces groupes serait assurée, entre autres, par d'anciens S.S. allemands et des émigrés hongrois.

Pendant les quelques jours où les généraux rebelles eurent le pouvoir à Alger, on vit de nombreux militants de l'O.A.S. revêtus d'uniformes gris, avec un brassard tricolore, assurant « l'ordre » et servant de gardes du corps aux chefs insurgés.

Un de leurs premiers actes fut de libé-

rer les tueurs Hagay, Dauvergne et Peintre, assassins de M^{re} Popie, ainsi que le Dr Perez et André Seguin, impliqués dans l'affaire des barricades et arrêtés il y a quelque temps en relation avec les attentats au plastic.

AUSSI BIEN MILITAIRES QUE CIVILS, LES COMPOSITEURS DU 21 AVRIL ETAIENT DES RECIDIVISTES. On vit reparaitre Lagailarde, Ronda, le « national socialiste » Susini, en même temps que Martel, Ortiz, Arnould, Perez, tous inculpés dans le procès des barricades.

Les colonels d'Argoud et Gardes avaient témoigné en faveur de ces inculpés. Et il faut rappeler que Challe était commandant en chef quand eut lieu l'insurrection des barricades. C'est le 1^{er} R.E.P. — déjà — qui rendit les honneurs à Lagailarde après sa reddition.

Citons encore les généraux Paul Gardy, André Petit, les colonels Godard, Lachero, Vandrey, Masselot (qui fit tirer sur les manifestants musulmans en décembre 1960) dont les liaisons avec les « activistes » étaient notoires depuis le 13 mai 1958, et qui furent de tous les complots. Ou encore le général poujadiste Jacques Faure, impliqué dans le « complot métropolitain ».

CES CHEFS MILITAIRES SONT CEUX QUI ONT COUVERT OU PRACTIQUE LES METHODES LES PLUS BRUTALES à l'égard des Algériens. Leur « savoir faire expéditif et limité » s'était « déjà traduit dans les tortures, les exécutions sommaires, dans l'organisation des « ratissages » et des camps de « regroupements ».

M. Pierre Vidal-Naquet, secrétaire du Comité Maurice Audin, a pu écrire à ce sujet dans « Le Monde » :

« De la pratique de la torture à la prise du pouvoir il y a un lien logique que beaucoup n'ont pas encore aperçu. Parce que les victimes étaient essentiellement des Algériens, il a paru possible à la plus grande partie de l'opinion de se désintéresser de la torture... »

« Nous savons certes ce qu'eût signifié la victoire de « l'odieuse et stupide aventure d'Algérie » : c'était la France soumise au fameux triptyque « protection - engagement - contrôle » du colonel Argoud, c'était l'extension aux Français des méthodes employées par la « force auxiliaire de police » contre les seuls Algériens « suspects »... »

★

Telles furent les réalités, tels furent les dangers, au cours de ces journées dramatiques.

Il ne faut pas l'oublier.

L'Histoire et les hommes en Algérie

LES problèmes humains qui se posent aujourd'hui à l'homme politique (français ou algérien) soucieux de liquider six années d'une terrible guerre ne datent pas de 1954. Le conflit a simplement porté au paroxysme une tension que les différents groupes sociaux engendraient depuis longtemps et qui n'échappe pas à l'observateur attentif.

ARABES ET BERBÈRES

Comment se présente en 1954 la situation des différentes communautés algériennes ? Les statistiques démographiques dénombrent deux groupes : les « non-musulmans » qui sont 984.000 et les musulmans 8.400.000. Ces chiffres doivent être éclairés de différentes remarques : 1° Dans le groupe des non-musulmans, est comptée une importante fraction d'israélites ; mais la statistique ne les distingue pas des « européens » ; 2° Dans le groupe musulman, ne sont pas compris tous ceux qui ont émigré en France, soit 275.000 hommes environ.

L'importance des israélites peut être évaluée à 140.000 personnes environ. Ainsi, la population algérienne est constituée de trois groupes : un groupe « arabe » (ou musulman) de 8.700.000 environ ; un groupe européen de 840.000, et un groupe d'israélites de 140.000 personnes.

Une telle répartition est le résultat d'une longue histoire dont le début se perd dans la nuit des temps mais qui est singulièrement instructive. Sans entrer dans le débat des origines des populations algériennes, disons que les Latins ont romanisé un fonds libyco-punique. Faut-il conclure de là que les « Romains » ont submergé les populations indigènes ? C'est peu vraisemblable ; par contre, il est probable qu'une partie de celles-ci ont parfaitement assimilé la « romanité ». Mais la masse était-elle romaine ? Objectivement, nous n'en savons rien. Mais rien n'empêche de penser que cette « romanité » coexistait avec le vieux fonds antérieur. La dislocation de l'Empire romain et les deux séries d'invasions arabes du VII^e et du XI^e siècle constituent le fait majeur de ces « siècles obscurs ».

On a décrit la faiblesse numérique des envahisseurs ; dans ce cas comme pour Rome, la fusion entre le fonds local et les nouveaux venus semble complète. Les différences les plus remarquables et les plus apparentes demeurent dans les langues : les îlots berbérophones se trouvent très résistants dans les régions d'accès difficile (Kabylie, Aurès) et il sera d'usa-

M. André NOUSCHI est avec MM. Yves Lacoste et André Prenant, l'auteur d'un livre qui vient de paraître aux Editions Sociales, sous le titre « L'Algérie, Passé et Présent », qui étudie le cadre et les étapes de la constitution de l'Algérie actuelle. Nous le remercions d'avoir bien voulu écrire pour « Droit et Liberté » l'article que nous publions ici.

ge courant d'opposer les Berbères et les Arabes, sans voir que ces berbérophones peuvent être mélangés d'Arabes et vice-versa.

La conquête turque ne modifie pas sérieusement ce brassage : les Turcs ne constituent qu'une minorité d'administrateurs ou de soldats ; et leur passage, sur le plan humain, se signale par l'apparition d'un nouveau type humain, assez peu nombreux : les Kouloughlis ou Kouroughlis qui sont issus de mariages entre Turcs et indigènes ; leurs manières ne les distinguent pas des autres groupes ethniques qui peuplent l'Algérie jusqu'en 1830.

LES JUIFS

De ces groupes, l'un des plus vivaces est composé d'israélites ; en effet, les documents attestent leur présence depuis l'antiquité la plus lointaine. Ils font partie vraisemblablement du premier fonds indigène antérieur à la conquête romaine ; et bien des éléments de la religion punique ressemblent à la religion hébraïque de l'Orient ancien.

Nous retrouvons ces juifs aux deux premiers siècles après J.C. et ils constituent des colonies particulièrement importantes : leur présence facilite la diffusion du christianisme dans les pays africains. La conquête arabe ne semble pas avoir aggravé leur condition : « gens du livre », ils bénéficient de la tolérance des autorités pendant tout le Moyen Age.

A partir du XVI^e siècle, les anciennes colonies juives reçoivent les juifs expulsés d'Espagne qui débarquent directement sur les côtes africaines, ou bien encore arrivent en Algérie après un détour par l'Italie. Sous les Turcs, les israélites vivent dans des quartiers réservés et sont assujettis à certaines règles plus ou moins vexatoires. L'administration détourne parfois contre eux

la colère populaire ; et l'on assiste à ces journées qui ensanglantent Alger à la fin du XVIII^e siècle. Cependant, ils jouent leur partie dans l'Algérie turque : surtout groupés dans les villes, ils ont un rôle important dans la vie économique et financière du pays ; ils servent en particulier d'intermédiaires entre le pouvoir turc et les puissances étrangères (juifs francs).

La conquête française apporte aux israélites algériens un certain nombre d'avantages : en premier lieu, à partir d'octobre 1870, la citoyenneté française (Décret Crémieux) que le gouvernement de Vichy supprime, mais qui leur est ren-

due à partir de 1943 ; en second lieu, elle renforce leur position économique et améliore pour un certain nombre la situation sociale.

par
André NOUSCHI

Maitre de Conférences
à l'Université de Tunis

LES EUROPEENS

Le dernier élément ethnique est le groupe français : c'est le plus récent, car son installation remonte au mieux à 1830. En fait, jusqu'en 1850, le nombre d'Européens oscille autour de 100.000 personnes ; les Français ne sont pas toujours les plus nombreux parmi eux. Les Espagnols, les Italiens, les Anglo-Mal-

tais affluent en si gros bataillons que cela pose des problèmes multiples aux autorités administratives, car ces étrangers tirent tout le bénéfice d'une entreprise qui coûte cher aux contribuables français. Bien des facteurs favorisent cette émigration qui prend après 1870 des proportions impressionnantes. En effet, de plus en plus, ces immigrants réussissent là où le Français échoue ; et l'on risque fort de voir l'Algérie dominée ethniquement par eux.

Aussi en 1889, le gouvernement français décide que dorénavant les fils d'étrangers nés en Algérie seront déclarés français à moins qu'à leur majorité ils ne veuillent recouvrer leur nationalité d'origine. Du même coup, ces Espagnols et ces Italiens qui constituaient 75 % des Européens en 1881 ne forment plus en 1901 que 53 % ; et la proportion ira en diminuant. Au dernier recense-

(Suite page 11.)

Lettre de Constantine

Nous avons reçu de Constantine, une longue lettre signée d' « UN GROUPE DE PATRIOTES ALGERIENS JUIFS ».

A l'heure où s'ouvre la négociation d'Evian et où les Algériens d'origines diverses s'interrogent sur l'avenir, nous croyons devoir verser au dossier ce témoignage comme nous l'avons déjà fait pour d'autres traitant de ces importantes questions.

Sans doute cette lettre, dont nous publions ici de larges extraits ne reflète-t-elle pas l'état d'esprit unanime des juifs algériens. On ne peut en tout cas lui dénier le mérite, essentiel à nos yeux, d'exprimer clairement, sincèrement, une volonté résolue de paix, de compréhension et de fraternité.

... A Constantine, la population juive est aussi nombreuse que l'élément européen. Or, c'est une tradition dans cette ville, les ultras colonialistes se sont toujours efforcés de dresser les uns contre les autres, Juifs et Musulmans. Depuis novembre 1954, les colonialistes français ont toujours voulu faire des Juifs de Constantine une masse de manoeuvre pour les utiliser contre notre Mouvement de libération nationale. A Oran et Alger, c'est vers la minorité européenne qu'ils ont porté tous leurs efforts pour lui faire jouer ce rôle.

Or, à Constantine, depuis l'annonce des négociations d'Evian, un sérieux malaise règne parmi la population juive. Il est soigneusement alimenté par certaines forces hostiles à la négociation. Les dirigeants français contribuent à le nourrir. Sinon comment expliquer qu'ils trouvent utile de s'entretenir avec M. Nahoum Goldmann du sort des Juifs algériens ? Les dirigeants français veulent-ils multiplier « les interlocuteurs » pour semer la confusion autour de la négociation ?

De leur côté, des dirigeants sionistes font une mauvaise besogne en se prêtant consciemment ou inconsciemment à toutes ces manoeuvres autour de la négociation. Nous disons consciemment, car — ce n'est un secret pour personne — parmi les ultras figurent des Juifs. Ils ne sont pas nombreux, mais nous ne pouvons pas faire le silence autour de leur néfaste activité parce qu'ils sont juifs et que leurs coreligionnaires sont victimes du racisme. Or, ces Juifs ultras ont aussi leurs relations dans des milieux sionistes qui sont plus soucieux de recruter des émigrants vers Israël que d'œuvrer pour la paix en Algérie. Ces milieux sèment un vent de panique parmi les Juifs de Constantine. Mensongèrement, ils prétendent que « leur avenir dans ce pays est définitivement compromis » et que « s'ils veulent échapper à un mauvais sort, ils n'ont plus qu'à émigrer en Israël ». Pour donner une consistance à leur propagande, ils spéculent sur le sac de la synagogue d'Alger en décembre, ou encore sur le naufrage du *Piscis*. Ils dénaturent les faits et taisent la réalité.

Outre que le F.L.N. a condamné le pillage de la synagogue d'Alger, il est bon de dire que pas un seul Juif demeurant à la Casbah n'a souffert des manifestations de décembre. A Constantine, des militants F.L.N. sont allés auprès de leurs amis juifs pour les rassurer, lors des manifestations de décembre. Pourtant certains ultras juifs s'évertuaient, à cette époque, dans les rues du quartier israélite, à entretenir un climat de méfiance. Ces ultras ne cachaient même pas leurs intentions de se dresser contre les manifestations des Algériens. Quand on sait qu'à Constantine, Juifs et Musulmans vivent dans les mêmes rues, ou dans des rues avoisinantes, on pouvait beaucoup redouter de l'activité néfaste de ces ultras.

Cependant les Musulmans ont encore fait preuve d'une grande clairvoyance politique. Et pas un seul Juif de Constantine n'a eu à souffrir des manifestations de décembre. Alors pourquoi certains s'acharnent-ils à entretenir ce climat de méfiance ? Certes, nous savons que d'autres diri-

geants sionistes, surtout en France, et plus précisément les membres du Cercle Bernard Lazare se prononcent pour la négociation et dénoncent la propagande de division entre Juifs et Musulmans. Nous apprécions leurs démarches, bien que par ailleurs, nous n'approuvions pas les idées sionistes. Cependant, nous constatons que l'activité en faveur de la négociation des sionistes du Cercle Bernard Lazare ne touche pas du tout les Juifs de Constantine. Ces derniers, dans leur majorité, restent plus réceptifs à la propagande des autres responsables sionistes qui apportent leur eau au moulin des colonialistes dont nul n'ignore, par ailleurs, les sentiments antisémites. Or, l'avenir des Juifs algériens n'est pas du tout compromis par l'ouverture des négociations, ni par la reconnaissance de l'indépendance de l'Algérie. Au contraire, la réussite de la négociation, et la libération de l'Algérie du joug colonial, paralysent d'abord et mettront un terme ensuite à l'activité nocive de toutes les grenouilles racistes qui ont toujours nagé à l'aise dans la mare de la confusion.

Le Gouvernement Provisoire de la République Algérienne, toutes les organisations nationales algériennes, nationalistes et communistes algériens, ont toujours reconnu aux Juifs de ce pays, leur qualité d'Algériens. Tout en les encourageant à revenir à la nationalité algérienne, et en leur montrant la fragilité du décret Crémieux (décret adopté pour diviser les Algériens) aboli à deux reprises, la révolution algérienne leur laisse malgré tout, comme aux Européens, le choix de la nationalité française. Une avant-garde de Juifs est depuis longtemps retournée à la nationalité algérienne. Sous diverses formes, elle participe au combat du peuple algérien. Et cette avant-garde dénie à M. Goldmann ou à tout autre, le droit de parler en son nom. Cette avant-garde n'a pas besoin de garanties. Elle se considère comme algérienne et toute sa confiance, tout son soutien vont, depuis sa naissance, au Gouvernement Provisoire de la République Algérienne. Cette avant-garde est suffisamment éclairée sur les relations harmonieuses qui ont existé avant 1830 entre Juifs et Musulmans. Elle connaît suffisamment le passé historique commun des Algériens, juifs et musulmans. Elle a tissé avec ses frères musulmans, dans le combat contre le colonialisme, des liens qui sont indestructibles.

C'est pourquoi cette avant-garde qui a souffert dans sa chair durant le régime de Pétain, qui souffre aujourd'hui dans la lutte anticolonialiste, adresse un appel solennel à ses frères juifs :

Ne vous laissez pas abuser par des mensonges ! Vous regagnerez la confiance du peuple algérien si vous savez abandonner les préjugés racistes dont vous avez vous-mêmes été victimes. Vous regagnerez la confiance du peuple algérien si vous ne dressez pas un mur artificiel entre vous et vos frères musulmans. Regardez nos frères juifs du sud-algérien, qui partagent les mêmes soucis, les mêmes luttes, la même vie que leurs frères musulmans ! Eux ne craignent pas l'avenir parce qu'ils sont restés unis avec leur peuple. Leurs liens avec les Musulmans sont solides. Re-

gardez combien sont estimés ceux d'entre vous qui ont enrichi le patrimoine culturel algérien ! Le chanteur et musicien constantinois Raymond n'est-il pas cher au cœur des Musulmans ? Ils l'aiment parce qu'il a contribué à conserver et enrichir le folklore algérien que les colonialistes ont voulu étouffer.

Notre appel s'adresse aussi à certains hommes politiques, religieux et sociaux juifs qui, depuis 1954, ont été très attentistes :

Votre attitude équivoque, vous l'expliquez par votre crainte de ne pas déplaire aux Européens, ou encore pour éviter aux Juifs d'être l'objet des méfaits des ultras. Une telle attitude ne se justifie pas. Pour ce qui est des Européens, si des incompréhensions se manifestent, on peut les dissiper avec l'aide de toute la révolution algérienne qui n'a jamais été dirigée contre eux, mais contre le colonialisme.

Quant aux ultras colonialistes, peut-on douter un seul instant, si par malheur ils devaient sortir victorieux, qu'ils ne reviendraient pas à leurs vieilles campagnes antisémites qui battaient leur plein du temps des Morinaud, Régis, etc... Les ultras colonialistes seront toujours racistes aussi bien envers les Juifs qu'envers les Musulmans. Donc, votre silence prolongé peut être interprété comme une approbation de la propagande alarmiste et néfaste de certains milieux sionistes. Car, soyons sérieux, ce n'est pas en Israël que se trouve l'avenir des Juifs algériens. Outre qu'une telle émigration contribuerait à envenimer les relations, déjà mauvaises, entre Israël et les pays arabes, elle tournerait le dos aux intérêts des Juifs algériens. Car il n'est pas facile d'abandonner un pays où l'on a ses morts, son emploi, ses biens parfois, ses habitudes, où l'on a passé une bonne partie de sa jeunesse, et avec lequel on possède tant de liens culturels et linguistiques. Et puis on sait que les Juifs nord-africains sont l'objet parfois d'une discrimination en Israël. Ce n'est pas nous qui le disons. C'est M. Narboni qui nous le révèle dans son intervention faite au Congrès Sioniste Mondial. Comment ne pas comprendre après tout cela que l'intérêt des Juifs algériens est de demeurer dans ce pays, de lutter pour sa libération.

Le malaise actuel qui touche les Juifs de Constantine ne se justifie pas. Tous les responsables juifs d'organisations sociales ou religieuses doivent le combattre afin d'empêcher toutes les provocations du colonialisme de réussir.

Au moment où la négociation va s'ouvrir, l'avenir des Juifs algériens dans leur pays, l'Algérie, est entre leurs mains. S'ils font preuve de vigilance, de clairvoyance politique, s'ils agissent pour peser de tout leur poids sur les négociateurs français, alors la négociation peut réussir. Le chemin de la paix, de la réconciliation entre tous les Algériens, Juifs, Musulmans et Européens, passe par la négociation avec le seul G.P.R.A. Le chemin de la paix passe par l'abandon de la part des dirigeants français de leur politique de division du peuple et du territoire algériens. Le chemin de la paix passe par une négociation qui ouvrira la voie pour la construction d'une République Algérienne démocratique pleinement souveraine. C'est à la réussite d'une telle négociation, qui contribuera à créer des conditions favorables pour des relations fécondes entre l'Algérie et la France, sur un pied d'égalité, que nous convions les Juifs d'œuvrer aux côtés de tous les autres Algériens.

Un groupe de patriotes algériens juifs.

Le procès d'Adolf EICHMANN

10.000 PARISIENS au Mémorial du Martyr Juif

“DEVANT le Martyr juif inconnu, incline ton respect, ta piété pour tous les martyrs, chemine en pensée avec eux le long de leur voie douloureuse, elle te conduira au plus haut sommet de Justice et de Vérité.”

Une jeune femme s'est arrêtée le long du mur et, la tête levée, a lu attentivement cette inscription sur la vaste façade du Mémorial; puis, un peu bousculée par le flot de la foule, qui continuait à avancer, elle l'a notée sur un petit carnet, avant de reprendre sa marche.

Sans doute était-ce la première fois qu'elle venait là, et son geste témoignait de sa ferveur. Sans doute étaient-ils nombreux dans son cas, parmi ces milliers d'hommes et de femmes, de tous âges, de toutes conditions qui, en ce dimanche matin, étaient venus, justement, manifester leur piété, leur fidélité au nom de la Justice et de la Vérité. Le procès d'Eichmann les avait amenés à réfléchir sur les crimes nazis, sur l'impunité dont jouissent encore tant de bourreaux, sur les tentatives qui se multiplient, de faire renaitre cette abominable idéologie déjà responsable de tant de massacres. Et ils avaient décidé d'être présents, de payer de leur personne, poussés par le souvenir, par la colère.

L'appel — lancé sur l'initiative du M.R.A.P., par plus de cent personnalités — les conviait pour dix heures. Mais bien avant, dès neuf heures, les groupes commençaient à s'agglomérer face à la Seine, à l'entrée de la rue Geoffroy-l'Asnier.

A l'heure prévue, le cortège s'ébranla.

En tête les porteurs de gerbes, enrubannées de tricolore, avançaient lentement.

Puis venaient deux rescapés des camps de la mort, avec, sur des panneaux, l'appel de la manifestation : « PARIS SE SOUVIENT ET DEMANDE JUSTICE... »

Puis les drapeaux des Organisations d'Anciens Combattants, des Amicales des camps, les bannières des Sociétés.

Ils se rangèrent devant le bâtiment, aux côtés des personnalités. Et, après quelques instants de vide, la foule soudain déboucha entre les grilles, envahit le parvis dans un silence impressionnant.

Marche lente et digne, solennelle. Visages graves, tendus. On osait à peine sourire à un ami qui passait, dans cette atmosphère où tout appelait au recueillement, aussi bien le caractère des lieux que cet étrange déferlement muet d'une foule résolue.

Il y avait plus de force peut-être dans ce silence, dans cette méditation collective que dans des cris ou dans des gestes. Et des discours n'auraient pas pu dire ce que tous ressentaient — à la fois souvenirs personnels et volonté commune.

Contournant l'énorme colonne où sont gravés pour l'éternité les noms des camps de la mort, les manifestants passaient devant le groupe des personnalités.

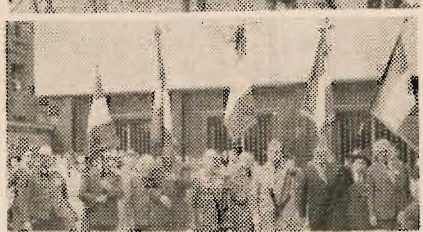
Nous avons donné dans notre dernier numéro la liste des signataires de l'appel : parlementaires et magistrats, écrivains et universitaires, syndicalistes et avocats, dirigeants d'organisations diverses.

Sur le parvis du Mémorial, nous avons reconnu, autour de Pierre Paraf et de Charles Palant, vice-président et secrétaire général du M.R.A.P., Mme Suzanne Collette-Kahn, secrétaire générale de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme, le conseiller Robert Attuly, M. Marcel Paul, ancien ministre, le peintre Mané Katz, le professeur Jankélévitch, l'abbé Glasberg, le rabbin Zaoui, Maitres Blumel, Lederman, Schapira, Sarotte, Dymenstajn, Imerglük, MM. Paul Baudoin et Weill-Curiel, conseillers municipaux de Paris, l'historien Joseph Billig et l'écrivain Jacques Nantet, M. Schertock, secrétaire général du Mémorial, le Dr Ginsbourg, l'artiste Renée Lebas, le roi des Gitans S.A. Vaida Voivod III, les membres du Bureau National du M.R.A.P., et les représentants de multiples associations d'anciens combattants, de résistants et de déportés.

De nombreux messages d'excuses et de sympathie étaient parvenus au M.R.A.P., émanant, entre autres du Président Lyon-Caen, absent de Paris, de MM. les Ambassadeurs d'Israël, de Pologne, du Danemark, du Ghana; de MM. André Maurois, de l'Académie Française; du pasteur Charles Westphal, président de la Fédération Protestante de France; de MM. A. Davoust, A. Diligent et R. Tomasini, députés, E. Claparède et Maroselli, sénateurs; Guy Desson, ancien député; Raymond Bossus, A. Gillot, R. Barbet, conseillers généraux de la Seine;

des écrivains André Spire et Gabriel Timmory, du metteur en scène Léonide Moguy.

Deux heures durant, la foule poursuivait sa marche; deux heures qui compteront dans l'histoire des luttes antiracistes, deux heures où s'expriment la conscience et la vigilance des hommes de notre temps.



NOS CLICHES, DE HAUT EN BAS :

Le cortège va s'ébranler

L'arrivée des drapeaux sur le parvis.

Parmi les personnalités : Mme Colette Kahn, Pierre Paraf, M. André Blumel

Parmi les personnalités : le professeur Jankélévitch, l'abbé Glasberg, Alfred Grant, Marcel Paul, Jacques Nantet, André Weill-Curiel.

Pendant deux heures, l'immense foule...

UN MOIS APRES...

UN des plus grands procès de l'histoire contemporaine s'est ouvert le 11 avril 1961 à Jérusalem, dans une salle spécialement aménagée à cet effet, en présence de plus de 300 journalistes venus du monde entier et d'un public qui joue des coudes pour pouvoir y pénétrer. C'est le procès d'Adolf Eichmann, ancien Obersturmbannführer S.S. (colonel) et chef du service des affaires juives de la Gestapo du III^e Reich allemand.

Ce procès historique passionne l'opinion mondiale, et suscite l'horreur de la conscience universelle pour les crimes qui y sont rappelés. Toute une génération d'hommes et de femmes découvre, stupéfaite et abasourdie, l'effroyable tragédie d'un passé, tout proche et durement inscrit dans la chair de ceux qui l'ont vécu, mais inconnu d'elle.

Le procès est encore loin d'être terminé, des faits nouveaux, des coups de théâtre peuvent surgir, mais, déjà, il est possible, il est nécessaire de faire le point si ce n'est de tirer des premières conclusions.

Voyons tout d'abord quels sont les protagonistes du procès.

LES VICTIMES. — Il y a d'abord les victimes dont le martyre pèse lourdement dans l'enceinte du Tribunal : 6 millions de Juifs, hommes, femmes, enfants, bébés, gazés, fusillés, torturés et battus à mort par les nazis en Europe entre 1939 et 1945.

L'ACCUSE. — Adolf Eichmann, impassible, presque chauve et portant lunettes. Né à Solingen (Allemagne) le 19 mars 1906. Chef du Service des Affaires juives de la Gestapo, ancien colonel S.S.

LES JUGES. — M. Landau Moshe, Président, 49 ans : c'est le plus jeune magistrat de la Cour Suprême. Né à Dantzig, licencié en droit de l'Université de Berlin.

M. Halevi Benjamin, 51 ans, président du Tribunal régional de Jérusalem. Né en Allemagne, diplômé de l'Université de Berlin.

M. Raveh Yitzhak, 55 ans, juge à Tel-Aviv. Né en Allemagne, ancien magistrat à Berlin avant l'avènement du nazisme.

L'ACCUSATION. — M. Hausner Gideon, 46 ans, Procureur général.

MM. Baror Jacob et Bach Gabriel, procureurs d'Etat adjoints, diplômés de l'Université de Londres.

M. Robinson Jacob, conseiller de l'accusation. Fut conseiller spécial du juge Jarisson lors du procès de Nuremberg.

LA DEFENSE. — Servatius Robert, 66 ans, avocat de Cologne, choisi par la famille d'Eichmann en Autriche. Expert des procès de crimes de guerre, il a notamment défendu à Nuremberg, Fritz Sauckel, l'ancien nazi chargé des camps de travail forcé.

Wechtenbruch Dieter, avocat ouest-allemand.

Scharf Mendel, avocat israélien, dont le rôle consiste à conseiller les autres avocats sur la procédure juridique israélienne.

LE DEROULEMENT DU PROCES

La procédure suivie en Israël est imitée de la procédure anglo-saxonne ce qui a pour résultat qu'Eichmann, alors que le procès dure déjà depuis cinq semaines, n'a pas ouvert encore la bouche, hormis le lundi 17 avril, lorsque par 15 fois, il répondit qu'il ne se considérait pas coupable dans le sens de l'accusation.

Nul ne sait quand il sera interrogé et nous pouvons regretter que le Président n'ait pas cru opportun de le faire sortir de son mutisme lors de certains témoignages hallucinants.

Dès l'ouverture du procès le Dr Servatius contesta la compétence du Tribunal.

Une longue discussion juridique préliminaire s'engagea donc, qui prit fin lorsque, le 17 avril au matin, le Tribunal revint avec un jugement repoussant les conclusions de la défense.

C'était la première phase du procès :

le Dr Servatius eut des mots qui éclairèrent sa pensée : « Aujourd'hui Eichmann ne représente plus un péril pour l'humanité car, avec la disparition du nazisme, il est devenu un citoyen paisible ».

Cette phrase rappelle étrangement le propos du Président Adenauer quittant

par
M^e A. DYMENSTAJN

Bonn pour les U.S.A., le jour même de l'ouverture du procès, et déclarant : « Aujourd'hui, il n'y a plus de national-socialisme chez les Allemands : le nazisme a disparu de la vie sociale et de l'âme de notre peuple ».

Mais n'y a-t-il pas certains hauts fonctionnaires et militaires bien connus pour les liens qu'ils entretenaient avec le régime hitlérien ?

Lorsque, abordant la deuxième phase de ce procès, le Procureur Général Hausner se leva pour développer l'accusation, le lundi 17 avril, il se fit un grand silence : « l'accuse au nom de 6 millions de morts... ».

Le premier réquisitoire dura 10 heures. Le Procureur Général dressa un tableau sobre et véridique des méfaits et des crimes d'Eichmann.

Cependant s'il fut question des lois de Nuremberg, nul n'entendit M. Hausner prononcer le nom de leurs auteurs, de leurs rédacteurs, de leurs commentateurs. Le nom de Globke, l'homme qui mit entre les mains d'Eichmann, l'arme juridique qui devait permettre la « solution définitive » de la question juive, était sur toutes les lèvres mais il ne franchit pas celles du Procureur Général.

De même l'accusation fut muette sur les circonstances et les complicités qui permirent à Eichmann de se dérober aux recherches et de vivre sous un faux nom en Argentine.

Après ce réquisitoire, terrible mais incomplet, le Tribunal entendit la voix d'Eichmann enregistrée sur magnétophone. Pourquoi cette audition fut-elle jugée nécessaire ? N'eut-il pas mieux valu interroger Eichmann en présence des journalistes et devant l'auditoire ?

Puis ce fut et c'est encore le défilé des témoins. Il n'est pas possible dans le cadre de cet article de rapporter ce qu'ont dit plus de 50 témoins, la presse qu'ont dit plus de 50 témoins; la presse quotidienne a d'ailleurs reproduit une grande partie de ces déclarations.

Méthodiquement, l'accusation apporte ses preuves qui s'amoncellent, sur ce que furent les méfaits d'Eichmann en Allemagne, en Autriche, en Pologne, dans les Etats baltes, en Roumanie, en Hongrie, en Bulgarie, en Yougoslavie, dans les territoires occupés de l'Union Soviétique, en Grèce.

Le lundi 8 mai, les noms de Pithiviers, Beaune-la-Rolande, Drancy, Compiègne retentirent comme un glas funèbre dans le bâtiment tout neuf de Jérusalem.

Il y a d'ailleurs tout juste 20 ans qu'à Pithiviers et Beaune-la-Rolande les portes des premiers camps de concentration se refermaient sur les juifs vivant en France.

ET SES COMPLICES ?

Mais Eichmann ne fut pas seul, il eut des complices. Rien n'a encore été dit sur ceux-ci. Pourtant le 28 avril, le Dr Kauls, de Berlin-Est a remis au Procureur Général un volumineux dossier sur Hans Globke, secrétaire d'Etat du Président Adenauer.

Nous pensons que, 16 ans après la victoire des peuples alliés sur la barbarie nazie, il est nécessaire que le procès d'Eichmann soit le procès du nazisme, de l'antisémitisme et du racisme.

Il importe que ce procès serve à l'éducation de la jeunesse du monde entier qui doit savoir, en toute clarté jusqu'à quelles effroyables aberrations conduisent les doctrines raciales, l'antisémitisme.

Dans l'intérêt de la justice et de la paix, le procès d'Adolf Eichmann devrait être non seulement le procès d'un des auteurs directs des crimes nazis, mais celui de tous ses auteurs, celui de ces complices, celui de tous ceux qui protègent les anciens nazis, les cachent au lieu de les traquer, les couvrent au lieu de les dénoncer, utilisent leur « compétence » au lieu de les condamner.

A ce jour le procès Eichmann n'est encore que le procès d'un homme.

Clés pour le procès EICHMANN

Il a été réalisé un tirage supplémentaire du dernier numéro de « DROIT ET LIBERTE », consacré à l'affaire Eichmann, au nazisme et au problème allemand.

Ainsi, ce NUMERO SPECIAL, d'un grand intérêt dans la période présente, peut être encore diffusé.

FAITES-LE CONNAITRE AUTOUR DE VOUS, donnez-nous des adresses de personnes à qui nous pouvons l'envoyer.

D'une mise en page soignée, abondamment illustré, réunissant d'éminentes signatures, c'est UN DOCUMENT DE PREMIERE IMPORTANCE, que tout antiraciste doit avoir.

Passez vos commandes à « DROIT ET LIBERTE », 30, rue des Jeûneurs, Paris-2^e. C.C.P. 6070-98 Paris.

Xavier VALLAT subit...

La pudeur est décidément ce qui manque le plus aux collabos. Loin de se repentir, pleins de nostalgie pour le bon temps de Vichy et du nazisme, ils s'agitent, on les retrouve dans tous les complots antirépublicains.

Avides de reprendre du service, les plus compromis d'entre eux écrivent des articles et des livres pour se justifier, renouvelant, par le mensonge et la haine, leur entreprise de perversion des esprits sur laquelle se fondent leurs menées, aujourd'hui comme hier.

C'est cela qu'ils osent nommer de la littérature, et l'une de leurs officines s'intitule pompeusement l'Union des Intellectuels Indépendants.

Sous son égide, ils organisaient, le mercredi 3 mai, à 18 heures, une « réunion littéraire » à l'Hôtel Lutetia.

Etaient annoncés les plus beaux fleurons de la « culture » vichyste : Xavier Vallat, ex-« commissaire aux questions juives » dont les œuvres comprennent entre autres, le « statut des juifs », un projet de Constitution pétainiste et les éditoriaux quotidiens prononcés sur les ondes de Radio-Paris allemand ; Maurice

Bardèche, condamné naguère pour apologie du nazisme ; Henry Coston, spécialiste des publications antijuives avant, pendant et après l'occupation ; Alain de Sérigny, représentant les factieux d'Alger ; ainsi que divers collaborateurs (dans les deux sens du mot) de « Rivalrol », d'« Aspects de la France », et de « Défense de l'Occident » : Bernard Fay, Saint-Paulien, Edith Delamare, sans oublier l'avocat de Pétain, Jacques Isorni, Henri Massis, de l'Académie Française, et Georges Bonnet...

LA PROTESTATION DU M.R.A.P.

Aussitôt informé de cette manifestation scandaleuse, qui devait avoir lieu quelques jours à peine après le putsch d'Alger, le M.R.A.P. lançait l'appel suivant, que plusieurs journaux allaient reproduire :

« Un certain nombre de fascistes et vichystes notoires, tels Xavier VALLAT, Maurice BARDECHE, Alain de SERIGNY, Henry COSTON, Bernard FAY, etc..., compromis dans tous les complots contre la République et liés étroitement aux factieux d'Alger, invitent leurs partisans à une manifestation publique le mercredi 3 mai, à 18 heures, à l'Hôtel Lutetia.

« Même présenté comme une réunion littéraire, ce rassemblement constitue un

défi à tous ceux qui se sont dressés, ces derniers jours, contre la subversion fasciste, et souhaitent qu'il soit mis fin radicalement à l'agitation des éléments antirépublicains et racistes.

« Le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.) demande instamment aux pouvoirs publics l'interdiction de cette impudente manifestation. »

Parallèlement, le M.R.A.P. intervenait auprès du Préfet de Police et du Ministre de l'Intérieur, tandis qu'il alertait les conseillers municipaux de Paris, dont plusieurs, notamment MM. Bossus, Weil-Curiel, Bourdet et Auburtin, ainsi que le groupe M.R.P., firent des démarches pressantes à la Préfecture.

Dans le courant de la journée du 3 mai, les protestations se multiplièrent, venant de nombreuses associations. Citons, entre autres : le Comité de Liaison de la Résistance, le Comité d'Action de la Résistance, la F.N.D.I.R.P., l'Union des Etudiants Communistes, l'A.N.A.C.R., l'U.J.R.E., etc...

LE DERNIER MOT...

Cependant, les pouvoirs publics ne crurent pas devoir prononcer la mesure d'interdiction qui s'imposait.

A 18 heures, les dirigeants du M.R.A.P. et les délégués de diverses organisations, accompagnés de nombreux militants, la plupart des jeunes, se présentèrent donc devant l'Hôtel Lutetia.

On apprit alors que la Préfecture avait « conseillé » aux organisateurs de reporter leur réunion à une date ultérieure, pour éviter tout incident. Devons-nous en conclure que si Xavier Vallat et ses acolytes n'avaient pas renoncé, par suite de la protestation résolue des antifascistes, la réunion aurait pu avoir lieu ? Il faut bien constater qu'on n'agit pas de la même façon en ce qui concerne les réunions antifascistes dont plusieurs, dans cette période, et depuis, ont été purement et simplement interdites...

Les organisateurs ne se présentèrent même pas à l'Hôtel Lutetia pour informer leurs amis. Ceux-ci, parmi lesquels se trouvait Scapini, ancien ministre de Pétain, se retirèrent en ordre dispersé aussitôt arrivés.

Les antiracistes, les républicains avaient eu le dernier mot. Cette nouvelle expérience fera-t-elle comprendre aux hommes de Vichy et à tous leurs semblables qu'il est temps pour eux de se faire oublier ?

...une nouvelle défaite

Un PROJET de LOI ANTIRACISTE

(SUITE DE LA PAGE 1)

l'essentiel de l'un des deux textes élaborés par le M.R.A.P., sous la haute autorité du Président Lyon-Caen. Le Conseil d'Etat, qui a établi la rédaction soumise aux deux Assemblées, n'a, semble-t-il, que modifié quelques formules et l'ordre des paragraphes.

Ce texte punit d'un emprisonnement de 2 mois à 2 ans, et d'une amende de 30.000 NF ou de l'une de ces deux peines seulement, « tout fonctionnaire de l'autorité publique ou citoyen chargé d'un ministère de service public qui, en raison de l'appartenance ou de la non-appartenance raciale ou confessionnelle d'une personne, lui aura sciemment refusé le bénéfice d'un droit auquel elle pourrait prétendre ».

Il prévoit également le cas des discriminations de même nature qui seraient pratiquées, soit par une personne « amenée par sa profession ou ses fonctions à fournir des prestations de biens ou de services », soit par un employeur à l'égard de son personnel (1.000 à 10.000 NF d'amende, et de 2 mois à un an d'emprisonnement).

Dans ces derniers cas, le Tribunal peut ordonner que la condamnation soit insérée dans la presse ou affichée, soit sur les lieux où le délit a été commis, soit au domicile du condamné.

UNE APPROBATION UNANIME

C'est au mois de mars 1959 que le M.R.A.P. adressait les deux projets de lois élaborés par ses soins à tous les groupes parlementaires, ainsi qu'au Président du Conseil, au Garde des Sceaux et au Ministre de l'Intérieur.

Comme nous l'avons indiqué à l'époque, il reçut de nombreuses réponses favorables. Les groupes socialiste, M.R.P., U.N.R., exprimaient à notre Mouvement leur accord complet avec les principes contenus dans ces textes, et leur intention de les prendre en considération. Le groupe communiste, quant à lui, décidait de les déposer sur le Bureau de l'Assemblée Nationale, et en informait le M.R.A.P. par une lettre du 13 avril.

Les deux propositions de lois ainsi déposées, signées par MM. Robert Ballanger, Waldeck Rochet, Fernand Grenier, Pierre Villon et Paul Cermolacce, étaient distribuées aux députés sous les numéros 37 et 38. Elles furent aussitôt soumises à la Commission des lois constitutionnelles, de la Législation et de l'Administration générale de République, qui désigna un rapporteur : M. Pierre Pasquini.

A nouveau, les différents groupes de l'Assemblée générale firent alors part à notre Mouvement de leur intention de soutenir ces textes ; de même, les différents groupes du Sénat.

D'autre part, les problèmes posés par la répression légale du racisme firent l'objet d'importantes études présentées aux Journées Nationales du M.R.A.P., en 1959 par le Bâtonnier René-William Thorp, et en 1960 par le Bâtonnier Sala.

DES VOIES DIFFERENTES

Toutefois, sur le plan parlementaire, la discussion tardait à venir, tant en Commission qu'en séance plénière. Le 29 octobre, M. Pasquini écrivait au président Lyon-Caen :

« Mon rapport est prêt depuis des mois, je tiens à ce que vous le sachiez, et c'est l'ordre du jour de nos réunions qui, seul, ne m'a pas permis de le passer. »

Une démarche fut faite, au nom du M.R.A.P. par le Président Lyon-Caen, au

(qui, selon la Constitution, décide en dernier ressort de cet ordre du jour) crut devoir emprunter d'autres voies.

Comme nous en avons informé nos lecteurs, un projet de loi fut déposé par le Garde des Sceaux et le Président du Con-

N° 180 (284)
31 MARS 1959

50 FRANCS

Droit et Liberté

CONTRE LE RACISME ET L'ANTISEMITISME, POUR LA PAIX

Le M.R.A.P. soumet au Parlement deux propositions de loi en vue d'une action plus efficace contre le racisme et l'antisémitisme

Préoccupé depuis longtemps de l'insuffisance de notre armature législative dans la lutte, plus que jamais nécessaire, contre le racisme et l'antisémitisme, le M.R.A.P., qui compte plusieurs juristes dans son sein, a élaboré au cours de l'an dernier le texte de deux avant-projets, destinés l'un, par la réforme du décret-loi Marchandieu, à rendre plus efficace la répression de la propagande et des menées racistes, l'autre à sanctionner pénalement certains actes de discrimination raciale.

Le commentaire qui suit en montrera toute l'importance.

Les gouvernements de la III^e République avaient cherché à ériger un barrage contre les activités racistes, comprenant que celles-ci, génératrices d'actes de violence, auraient pu, dans ces quinze dernières années, justifier l'application des nouvelles dispositions légales, elle fut extrêmement rare, pour ne pas dire inexistante; on aurait quelque

Il y a plus de deux ans...

près du Garde des Sceaux, en vue d'obtenir que des dispositions soient prises pour hâter l'adoption d'une législation antiraciste.

Au lieu de favoriser l'inscription des propositions déposées à l'ordre du jour de l'Assemblée Nationale, le gouvernement

seil, le 7 novembre 1959, tendant à « donner délégation au Sénat de la Communauté pour statuer en matière de répression des discriminations raciales et religieuses et des provocations à la haine raciale ou religieuse ».

Ce projet, adopté en Commission, n'a pas été discuté par l'Assemblée Nationale : il n'aurait d'ailleurs pas pu être appliqué, le Sénat de la Communauté ayant, entre temps, cessé d'exister.

A la fin de l'année 1960, M. Robert Ballanger, signataire des propositions de lois, effectuait plusieurs démarches, dont il a informé le M.R.A.P., auprès de la Commission compétente, ainsi que du Garde des Sceaux. Celui-ci fit savoir, le 19 janvier 1961, qu'un projet de loi, en cours d'élaboration, serait déposé prochainement sur le bureau du Parlement.

POUR UNE ADOPTION RAPIDE

C'est ainsi qu'après de regrettables retards, l'Assemblée Nationale et le Sénat doivent être saisis d'un projet de loi sanctionnant les discriminations raciales.

En nous félicitant de ce résultat, rappelons que l'autre texte élaboré par le M.R.A.P., et qui n'est pas moins important, mérite, lui aussi, un rapide examen. Il concerne la provocation à la haine raciale, et permettrait, s'il était adopté, une répression efficace de la propagande raciste et antisémite sous toutes ses formes.

Le projet de loi du 7 novembre, cité plus haut, soulignait d'ailleurs, en reprenant les termes du texte élaboré par le M.R.A.P., le besoin urgent d'une législation dans ce domaine.

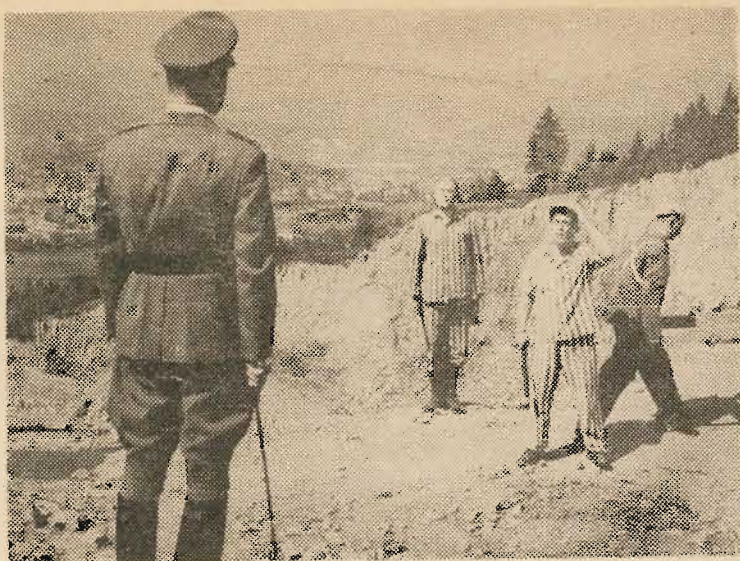
Avec tous les antiracistes, nous souhaitons que le projet déjà mis au point sera rapidement discuté et adopté par le Parlement. Nous émettons le vœu, en outre, que toutes mesures soient prises pour l'adoption également, du second texte, sur la provocation à la haine.

(Si, comme nous l'espérons, le projet de loi déposé par le Garde des Sceaux est distribué d'ici là aux parlementaires, nous publierons dans notre prochain numéro un commentaire juridique sur ce texte.)

les beaux sièges de votre confort

siège Steiner

Un grand film qui témoigne contre le nazisme et pour l'humanité



Une scène de « L'Enclos »

PARCE que, les camps de concentration nazis ont été le paroxysme d'un régime de haine et de terreur, les récits des survivants sont plus qu'un témoignage : ils sont un avertissement. Et quand le temps aura décanté ces œuvres issues de la Souffrance, le film que vient de réaliser Armand Gatti : « L'Enclos », comptera sans doute parmi les documents les plus bouleversants.

C'est une tragédie à trois personnages, deux hommes et le camp, l'illustration d'un moment de la « vie » du camp où, aux souffrances physiques qu'il inflige aux « haeflings », s'ajoutent les souffrances morales. Sur ce fond réaliste, Armand Gatti a décrit le drame de ces deux hommes condamnés à s'entretuer. Et m'entretenant avec lui, j'ai retrouvé cette solidarité du climat émotionnel qui nous a fait évoquer les mêmes souvenirs.

Anna LANGFUS
lauréate du Prix
Charles Réveillon

Mme Anna Langfus, dont nous avons présenté, il y a quelque temps le beau livre « Le Sel et le Soufre » vient de se voir attribuer le Prix Charles Veillon, pour le roman français.

Nous sommes heureux que cet écrivain de talent, dont l'œuvre est une dénonciation particulièrement émouvante des crimes nazis, soit ainsi honorée.

Qu'elle trouve ici nos sincères félicitations.

« Les G.M.R. m'ont arrêté dans le maquis F.T.P.F. du Plateau de Millevaches, et après les prisons de Tulle et de Limoges, ce fut le camp volant de Lindermann... » Nous oublions le film pour retourner à travers l'identité des impressions, dans l'univers concentrationnaire. « Je crois, commente Gatti, que nous avons vécu l'expérience capitale du siècle. Une vie dans un autre monde dont l'éclairage direct signait le monde réel et mettait à nu ses

“L'ENCLOS”

contradictions, détruisant la vie physique mais aussi les moteurs affectifs de la vie. »

Ce sont là des souvenirs qui nous poursuivent et je sais qu'en les racontant on parvient à se délivrer de leur obsédante poursuite.

« On m'a souvent demandé comment j'ai eu l'idée de ce film. Comme un exorcisme ! J'ai écrit une pièce, « l'Enfant rat », où je montrais les gens « après », et revivant la chose. J'ai écrit un roman inachevé « Bas relief pour un décapité », où après 49 versions j'ai compris que c'était un prétexte pour revenir chaque nuit, comme à un rendez-vous, retrouver les camps. Mais il est difficile de traduire par des phrases cette intensité du cauchemar, et, il y a huit ans, j'ai pensé, que l'image serait plus fidèle pour une entrée directe dans l'univers des camps. De là est né le film. C'était une aventure où la fidélité au passé devenait un défi à l'avenir. »

C'est ainsi que le journaliste Armand Gatti est devenu cinéaste. Craignant d'être trahi, il fit non seulement le scénario et les dialogues, mais aussi la mise en scène et le découpage. Grâce à la compréhension de Mme Ulrych qui accepta d'assumer la production, le film a vu le jour :

« Nous l'avons tourné à Ljubljana, en Yougoslavie, avec des acteurs inconnus, et des figurants qui sont à 80 % d'anciens déportés et qui, devant les caméras, retrouvaient leurs attitudes des camps. Pour les rôles de S.S., nous avons eu plus de difficultés car personne ne pouvait se mettre dans la peau des S.S... »

Une entretien
avec le réalisateur
Armand GATTI
par R. FEIGELSON

Car Armand Gatti a voulu montrer non seulement l'aspect visible des camps, mais l'aspect intérieur de l'homme dans les camps, le mécanisme de la déshumanisation et la résistance au crime moral :

« Avant de tuer, les nazis cherchaient à tuer la dignité de leurs victimes. En face de Karl, antifasciste allemand interné depuis onze ans, qui reste un combattant, surgit David, un juif récemment déporté, avec les réflexes de l'innocence et le comportement du monde normal. Mais la prise de conscience de David est la victoire de la dignité sur ce système de dégradation et de mort. »

Dans ce monde kafkaïen des camps, la lutte est toujours possible, qui mène à la victoire. C'est la leçon de ce film, c'est l'expérience que Gatti rapporte dans un sujet, où sur la matière brute de l'antisémitisme en action — ce camp, ce « personnage » central dont le but était entre autres, la solution finale de la question juive — le combat était le seul espoir de survie.

A l'heure où se tient le procès d'Eichmann, ce film était nécessaire, qui fera réfléchir les hommes, et les avertira sur les dangers toujours présents. Ce film était urgent, et l'on regrettera, sa grande valeur artistique étant unanimement reconnue par tous ceux qui l'ont déjà visionné, qu'on n'ait pas cru devoir le retenir pour la sélection française officielle au Festival de Cannes.

Souhaiton qu'il sorte bientôt sur les écrans.

JULLIARD

Edita MORRIS

LES FLEURS D'HIROSHIMA

Hiroshima quinze ans après
Un vol. 9,00 NF

JULLIARD

Racisme et roman policier

VERS les années 1930, un personnage diabolique dressait sa maigre carrure entre les pages des romans policiers : le sinistre *Docteur Fu-Manchu*, chef d'une société secrète, se proposait de détruire l'Occident pour étendre sa domination sur le globe entier. Pendant les décades suivantes, son inventeur, Sax Rohmer nous livrait à intervalles réguliers le récit des luttes qui opposaient son héros maléfique à l'inspecteur Sir Nayland Smith, véritable incarnation de la défense de la civilisation. Cette transposition à peine voilée du fameux « péril jaune » de nos aïeux peut paraître puérile ; elle n'empêchait pas les romans de se vendre ; l'exotisme introduisait un zeste supplémentaire dans le couple classique « policier-assassin », dépaystait le lecteur et lui fournissait un élément d'intérêt supplémentaire. D'ailleurs le mythe du « Chinois mystérieux » fleurissait dans tous les romans policiers qui introduisaient dans le dédale de leurs épisodes un ou plusieurs représentants de la « race jaune ».

On fit un tel abus de ce procédé que le *Detection Club* de Londres, avec à sa tête Dorothy Sayers, décida d'écrire un ouvrage collectif d'où serait banni tout chinois mystérieux. Si *l'Amiral Flottant* comporte un personnage extrême-oriental, celui-ci tient le rôle de cuisinier de bord et ne présente plus aucun mystère.

Les exemples ne manquent pas, d'auteurs qui s'inspirent des préjugés courants de leur époque pour choisir leurs protagonistes dans tel ou tel milieu racial ou social. Ainsi Maurice Leblanc mettait en scène dans ses romans de l'époque de la guerre de 14, un noir appelé « Y-a-bon ». Malgré son rôle sympathique celui-ci apparaissait sous les traits d'un frère inférieur du blanc, (*Le triangle d'or*).

Les assassins des premiers livres du genre se recrutaient en général dans la pègre. Par la suite ils dépassèrent ce milieu primaire pour se mélanger aux sphères élevées. Il n'était pas rare de voir imputer le mauvais rôle à un riche israélite, à un intellectuel distingué ou à un savant. Ainsi dans *le Train bleu*, un auteur aussi avisé qu'Agatha Christie n'échappait pas aux préjugés. Valentin Williams chargeait l'Allemand Grundt, plus connu sous le nom de *Pied-bot*,

de toutes sortes de méfaits et les israélites se montraient entre les pages de certains romans d'Edgar Wallace. Mais ce genre de racisme, si racisme il y avait, demeurerait toujours secondaire. En un certain sens, on ne peut porter de graves accusations contre le roman policier à son époque classique. Il demeurerait avant tout un jeu de l'esprit, sorte de partie d'échecs, qui se déroulait entre deux partenaires : le lecteur s'efforçant de résoudre un problème et l'auteur entre-mêlant les fils pour brouiller les pistes. Le racisme était très rare et ne constituait jamais le centre d'intérêt du livre. Un manichéisme latent corrigeait les

par

Fereydoun HOVEYDA

excès : les bons et les mauvais se situaient dans toutes les classes et toutes les races. Les quelques traces de racisme se compensaient même par la création de détectives super-intelligents tels que le fameux *Charlie Chan* de Erle der Biggers, policier chinois qui s'imposait à tous avec tout le poids de sa culture ancestrale.

La situation n'est plus tout à fait la même avec les romans policiers modernes, notamment ceux qualifiés de « noirs ». Il ne s'agit plus de poser des problèmes, mais d'intéresser le lecteur à une poursuite (entre gangsters, policiers et détectives privés) qui les promène dans le décor réaliste des grandes villes. L'astuce y fait souvent place à la violence et la dialectique au sadisme. Comme dans tout genre, le meilleur et le pire s'y cotoient.

Dans les meilleures œuvres, le milieu décrit prend le pas sur le reste. L'évocation du monde réel s'accompagne des problèmes actuels y compris le racisme. En général les auteurs choisissent à cet égard une attitude positive. Il n'est pas rare que leurs récits développent en filigrane un véritable réquisitoire contre le racisme. Je citerai par exemple le *K.K.K.*, de

Paul E. Walsh, et *La reine des pommes*, de Chester Himes, parmi les plus récents. Mais, il faut le souligner, les idées, ici, sont en action. L'antiracisme surgit de la description du cadre et de la narration des événements sans que les auteurs interviennent pour tirer une morale quelconque, ou pour prendre parti.

On pourrait citer beaucoup de titres qui touchent de près ou de loin aux problèmes raciaux : *Spaghetti par les racines*, de Finnegan, *Un lincoln n'a pas de poche*, de Horace Mc Coy, *Coups bas à Cuba*, de Fuller, etc. Un roman comme *Péché mortel*, de Ben Ames Williams rappelle même par certains côtés le nazisme.

Je retiendrai deux exemples récents pour illustrer mon propos. Ainsi *De burnous et d'épée*, de Edward S. Aaron nous conduit dans un hypothétique émirat arabe où le pétrole et les rivalités allument de tragiques luttes. Le portrait du jeune émir dévoyé pourrait apparaître à beaucoup comme empreint de mépris et de préjugés. Dans *Lame*, de Louis Malley, nous voyons un Porto-Ricain à New York, embarqué dans une aventure criminelle, en butte souvent à l'intolérance raciale.

Il est téméraire de porter un jugement de valeur sur un genre qui possède les faveurs du public. Il est toutefois certain que ce n'est pas le racisme ou l'antiracisme qui attire le lecteur du roman policier. Les conséquences du roman policier sur le plan du problème racial, apparaissent souvent très secondaires, par rapport à d'autres implications du genre. D'autre part, les préjugés des auteurs ne renvoient-ils pas vers nous nos propres préjugés, comme par un jeu de miroirs ?

Le plus souvent le roman policier ne fait que mettre en scène un individu appartenant à un milieu : un israélite, un émigré italien, un Chinois. Il ne met pas en cause tous les israélites, tous les émigrés, tous les Chinois. La question se pose alors de savoir lequel de l'auteur ou du lecteur cultive davantage le préjugé ! Quoi qu'il en soit les meilleurs livres policiers luttent contre les préjugés de quelque ordre qu'ils soient. Et pour conclure je dirai que dans cette masse de livres, tout se passe comme dans d'autres genres : il y a le meilleur et le pire.

LA PYRAMIDE HUMAINE

Avec « La Pyramide Humaine », Rouch a voulu tenter une expérience qui au moins, dans le domaine choisi, à savoir celui de la jeunesse, est disons-le de suite, très concluante.

Dans un dernier numéro de « Droit et Liberté » le réalisateur nous expliquait lui-même le sens de son film :

« J'ai voulu faire un film montrant quels pouvaient être les rapports entre les jeunes Africains et les jeunes Européens... A Abidjan, je me suis très rapidement aperçu qu'il n'y avait aucun rapport entre les élèves des deux communautés en dehors de la classe.

« J'ai réuni une dizaine d'élèves africains et européens et nous avons établi, d'accord avec eux, un scénario fictif, dans lequel nous supposons qu'une jeune Européenne, Nadine, venait d'arriver et n'avait pas les complexes des anciens. Et l'histoire s'est précisée au fur et à mesure... »

Cette expérience audacieuse au cours de laquelle Jean Rouch a placé des jeunes gens dans une situation inexistant dans la réalité, et où il leur a fait consciemment jouer le rôle qu'ils ne tenaient pas dans la société mais qu'ils auraient dû avoir dans une société saine, cette expérience est un psychodrame.

Et le but du psychodrame est de faire prendre conscience aux gens de leurs complexes pour les en débarrasser.

Rouch a réussi : la réaction en chaîne tant espérée démarre, et les jeunes gens passent bientôt du stade de l'indifférence à ceux de l'intérêt et de la sympathie, dépassant par là même l'ignorance, pour arriver à la compréhension.

Ce film admirable fait pleinement comprendre qu'une des causes du racisme, est une « masse de préjugés stupides, surtout un manque complet d'éducation ».

Mais Jean Rouch n'entend pas proposer de solutions au problème du racisme.

« La fin du racisme, c'est quand ne se posent plus de problèmes entre gens de couleur différente. Pour cela, il faut que les gens se connaissent, s'apprécient et se respectent. L'antiracisme est avant tout une question de dignité. »

Cinéma et fraternité

UNE nouvelle fois, le cinéma montre qu'il a compris le rôle éminent qu'il est en mesure de jouer dans la lutte contre les préjugés. Relevant la bannière de l'antiracisme pour la mener dans des combats où les Resnais, les Brooks, les Conrad Wolf et d'autres les avaient précédés, Jean Rouch, John Cassavets et Gillo Pontecorvo ont décidé de crier leur message à la face de l'humanité.

« La Pyramide humaine » et la destruction des préjugés raciaux au sein de la jeunesse, « Shadows » et les réactions d'une famille de noirs au contact avec la réalité extérieure, « Kapo » et sa « vision étrange des camps de la mort », qui passent au même moment sur les écrans parisiens, prouvent l'intérêt suscité aujourd'hui par la cause que nous défendons, à laquelle ces films apportent une contribution de première importance.

Nous ne doutons pas que ces exemples seront suivis, et qu'ainsi de nouveaux coups seront portés au racisme, cancer social de notre temps.

DESCRIPTION D'UN COMBAT

Alors que « La Pyramide humaine » prend toute sa valeur dans sa spontanéité le film de Chris Marker « Description d'un combat » (qui passe au même programme) est au contraire un travail soigné, figolé, selon une méthode éprouvée, et dont les remarquables images témoignent de la maîtrise incontestable de son réalisateur.

Ce documentaire est le premier film profondément réaliste, jamais tourné sur Israël. Chris Marker nous montre un pays comme les autres, ni mieux ni plus mal, avec ses problèmes qui sont ceux de beaucoup d'autres pays.

La routine journalistique y est suggérée par le marchand de Tel Aviv et les livreurs de Haïffa, par les murs trois fois saints de Jérusalem et les buildings d'Eilat, par les jeunes qui avancent avec une allure fière et par les vieux qui se souviennent.

Chris Marker nous montre que dans ce pays situé à la croisée de deux âges et au contact de trois civilisations, il existe quand même une minorité raciale, les Arabes aux conditions de vie misérables, problème aigu qu'Israël se devrait de résoudre équitablement.

Il nous fait voir cette jeunesse qui mon-

te, qui fait la gloire de ce pays rebâti sur des ruines de 2.000 ans, mais aussi les risques d'un certain nationalisme.

Chris Marker a vu vivre, vraiment vivre Israël, et son film constitue un témoignage précieux, un témoignage de qualité.

SHADOWS

La critique internationale a accueilli avec intérêt cet exercice de style et de haute voltige qu'est « Shadows » de l'espoir américain John Cassavets.

« Shadows », ce n'est pas une histoire, mais une suite d'incidents venant perturber la vie d'une famille de noirs américains liés par le problème racial.

Le scénario tourne autour d'Hugh, chanteur de cabaret incompris faisant vivre sa famille, de son frère Ben, et de sa sœur Célia.

Si Hugh est on ne peut plus noir, Ben est presque blanc et en profite pour essayer d'échapper à la discrimination raciale. Leur sœur Célia est blanche et semble convaincue que les problèmes raciaux ne la concernent pas.

Leurs différences de pigmentations vont entraîner la confusion. Une série de conflits vont éclater, les uns entre Hugh et

le monde extérieur, les autres au sein même de la famille.

Ce film tourné avec peu de moyens et en décors naturels est plus que joué : il est vécu.

La spontanéité et la franchise de l'œuvre liant les styles d'Elia Kazan et de Jean-Luc Godard, en font une réalisation attachante qui laisse espérer de beaux jours pour le jeune cinéma américain.

KAPO

« Kapo » est un de ces films qui fait frémir parce qu'il rappelle aux hommes quelque chose qu'ils voudraient oublier et ne plus jamais revoir : les camps de concentration, les crimes de la barbarie nazie.

Ce thème tragique qui a tant fait couler d'encre a produit des témoignages comme « Nuit et Brouillard » et des films romancés comme « Etoiles » de Conrad Wolf.

Le metteur en scène italien Gillo Pontecorvo a voulu que « Kapo » soit les deux à la fois. Et il a réussi...

Témoignage, il l'est, quand il nous conduit dans ce monde tragique et inhumain qu'est l'univers concentrationnaire ; témoignage il le reste quand il nous fait vibrer aux accents de la déchéance d'une fillette juive de 14 ans qui, pour vivre, accepte de se donner aux S.S. et de devenir kapo.

Mais au dernier tiers du film, de témoignage « Kapo » devient simplement un film, un très bon film.

On assiste à la prise de conscience de la fillette qui tombe amoureuse d'un prisonnier soviétique et qui l'aide dans sa tentative d'échapper aux bourreaux.

Cette page d'amour, qui ne sert qu'à réhabiliter la jeune Juive, ne nuit en rien à cette œuvre qui a su allier le réalisme et la fiction. L'interprétation solide de Susan Strasberg (la petite Juive), d'Emmanuelle Riva, et de Laurent Terzieff, ajoute encore à la grandeur de « Kapo » et lui donne un pouvoir d'emprise sur le spectateur, qui ne cesse pas même lorsqu'apparaît le mot « fin ».

M. S.

Dictionnaires et germes d'antisémitisme

UN de nos amis, M. Louis Zweig, vient de nous communiquer les découvertes qu'il a faites en consultant un dictionnaire français-allemand et allemand-français.

« Ayant à compléter des demandes d'indemnisation des spoliations et autres forfaits hitlériens, précise-t-il, j'ai décidé l'acquisition d'un dictionnaire récent, donnant l'état actuel de la langue de Goethe ». Il s'est donc procuré l'ouvrage de Rotteck et Kister, revu et mis à jour par Joseph Denis, professeur au lycée Janson-de-Sailly, directeur adjoint de l'Office National des Universités, qu'a sorti ces temps derniers la maison Garnier Frères (édition fin mai 1960).

« Jugez alors de ma désagréable surprise, poursuit-il, à la lecture, un an à peine après les remous autour du Petit Larousse 1960, des mots se rapportant aux principales victimes du nazisme. »

Voici, en effet, quelques-unes des définitions extraites de ce dictionnaire.

JUDE : juif ; (familier) youpin. Fig. juif, usurier.

JUDELN : 1. trafiquer à la juive...

Ayant d'autre part cherché le mot **TRAFIQUER** dans l'autre partie du dictionnaire, notre correspondant a trouvé ces définitions.

TRAFIQUER : ...2. (en mauv. part) einen Schimpflichen Handel treiben (se livrer à un commerce honteux, ignominieux), shachern (qui vient de schader, marché usuraire, juiverie).

On imagine avec inquiétude ce que peut donner pour quelqu'un qui ne connaît pas les deux langues, l'utilisation de ces différents mots. Et ce qui est certain, c'est que dans l'esprit du lycéen pris dans ce réseau de définitions, l'idée de « juif » sera liée inévitablement à celle d'« usurier », de « trafiquant »...

Mais poursuivons :

JUDEN-DEUTSCH : argot des juifs. Et au mot **ARGOT**, ces trois traductions : Gaunersprache (langage des filous), Diebsprache (langage des voleurs, larrons), Kauderwelsch (baragouin inintelligible).

JUDENSCHAFT : juiverie, population juive.

JUDAISER : ...es mit den Juden halten (prendre le parti des juifs — avec une nuance de blâme, d'ironie).

Quant au mot **JUIVERIE**, au sens figuré, les auteurs du dictionnaire lui ont découvert au moins trois synonymes allemands : **Judenwucher** (usure, accaparement, agiotage, tripotage juifs), **JUDENKNIFF** (finasserie, ruse, stratagème, artifice juifs), **Judenstreich** (coup, tour, trait de juif)...

« J'ai eu la curiosité, nous indique encore M. Louis Zweig, de faire une comparaison avec les dictionnaires semblables, relativement moins récents, d'autres éditeurs, tant français qu'allemands, et ai pu constater qu'en général, les termes et définitions antisémitiques difamatoires ont été éliminés ou au moins étiquetés « péjoratifs » et remplacés ou entourés par d'autres correspondant davantage à la réalité, comme **Judenhetze**, persécution des juifs » (1).

Et poursuivant fort judicieusement son analyse, il ajoute :

SERVI-PRIX (LIBRE SERVICE)

4 boulevard Denain, PARIS Métro : Gare du Nord

CHEMISERIE — BONNETERIE LINGERIE — BAS, etc. Hommes — Femmes — Enfants

LE MOIS DE LA CHEMISE

PRIX CHOC

OUVERT TOUS LES JOURS sans interruption de 9 h. à 19 h.

riosité et ses recherches, notre correspondant a constaté que la présentation de ce dictionnaire avec sa mention « Nouvelle édition entièrement refondue » parue en 1960, n'est que l'exacte reproduction (y compris les coquilles) d'une édition parue en 1940, à la seule différence près d'un mince supplément technique. Une sorte de stratagème (**Judenkniff**), en somme, bien que la maison Garnier ne soit pas juive !... Et en tout cas, une fidélité à toute épreuve.

« Il faut espérer, conclut notre correspondant, que la maison Garnier Frères, compte finalement tenu des persistantes, semble-t-il, circonstances nouvelles et de la manifeste évolution du monde contemporain, aura à cœur de faire procéder à la révision sérieuse et approfondie, incontestablement nécessaire, de ce dictionnaire, aussi bien dans l'intérêt des études germaniques que dans celui de la simple vérité et de la justice. »

Nous l'espérons vivement, nous aussi.

ZOLA

(Suite de la page 12)

La foule jette des fleurs rouges sur la fosse, aux cris de : « *Germinal ! Germinal ! Vive Zola !* ». Il est bien temps !

Trois ans plus tard, Dreyfus est réhabilité, réintégré dans l'armée. La gloire de Zola s'affirme. Bientôt, il n'aura presque plus que des admirateurs. Le 6 juin 1908, les cendres de celui que ses compatriotes traitaient naguère de crapule, de mauvais Français, d'étranger et de vidangeur, sont transférées au Panthéon, aux sons de *La Marseillaise*, de *la Marche Funèbre* et de *le Chant du Départ*. Le cercueil est placé dans le même caveau que celui d'un autre géant des lettres, qui dut, lui aussi, s'exiler pour demeurer fidèle à ses idées : Victor Hugo. Les discours se succèdent. Clémenceau résume l'opinion générale en déclarant : « On a trouvé très peu d'hommes pour résister aux foules, pour oser, quand on exige un oui, lever la tête et dire non ».

Le temps a passé sur cet enthousiasme et sur cette colère. Aujourd'hui, Zola est moins l'homme de l'affaire Dreyfus que l'homme de *l'Assommoir* et de *Germinal*. Il disparaît derrière son œuvre. C'est la plus grande chance qu'un écrivain puisse rêver.

Henri TROYAT, de l'Académie Française.

VITRIFICATION de parquets

APPARTEMENTS — PROPRIETES — BUREAUX — MAGASINS —

POSE DE PARQUETS — RABOTAGE — PEINTURE —

- REVETEMENTS DE SOLS -

Travaux exécutés par spécialistes Déplacement en Seine, Seine-et-Oise

Sans majoration de prix

Devis gratuit sans engagement

BEMART

158, rue des Pyrénées - PARIS

MEN 18-73

Les antiracistes dans la bataille républicaine

DES que fut connu le coup de force d'Alger, le M.R.A.P. et ses militants se lancèrent, avec tous les démocrates dans la bataille antifasciste.

Nous publions en page 4 l'appel lancé par le Bureau National, et que de nombreux journaux partèrent à la connaissance du public. Les organismes dirigeants du Mouvement siégèrent à peu près en permanence pendant ces journées d'alerte, et gardèrent un contact étroit avec les militants.

Dans le même temps, les comités locaux prenaient l'initiative de réunir les antiracistes, et se joignaient à l'action commune.

A Paris, le M.R.A.P. était représenté dans les différents comités antifascistes d'arrondissement, qui se sont constitués, notamment dans le neuvième, le dixième, le quatorzième et le dix-huitième.

De même, dans la banlieue parisienne, où nos amis furent particulièrement actifs, à Colombes, Champigny, Montreuil, Bagnolet.

Pour la province, signalons plus spécialement quelques cas significatifs :

A Saint-Quentin, a eu lieu une grande manifestation rassemblant plus de 5.000 personnes sur la place André-Bandez. L'appel avait été lancé par les organisations suivantes : C.G.T., C.F.T.C., C.G.T.-F.O., F.E.N., Parti Communiste, S.F.I.O., Parti Radical, Ligue des Droits de l'Homme, M.R.A.P., U.F.F.F., U.J.R.F. et Comité Général de « La Fraternelle ».

A Lyon, le M.R.A.P. également fut au cœur de la bataille. Il se trouvait parmi les organisations (plus de vingt) appelant au grand meeting du 24 avril, qui rassembla plus de 7.000 personnes à la Bourse du Travail. Il était également signataire, avec divers autres groupements, d'un tract mis en circulation par le Cercle Tocqueville.

Le 23, notre ami Picard, président du Comité Lyonnais du M.R.A.P., participait à la délégation qui se rendit auprès du Préfet pour lui faire part des manifestations prévues et demander que les pouvoirs publics ne s'y opposent pas.

A Toulouse, le M.R.A.P., adhérent du Comité de Défense des Libertés, appela ses militants et sympathisants, à se mobiliser, en même temps qu'il annonçait l'ajournement de la conférence sur Eichmann prévue pour le 26 avril.

Nos amis étaient présents au grand rassemblement antifasciste qui eut lieu sur la place du Capitole.

Ce ne sont là que des exemples : partout où existent des comités du M.R.A.P., ils étaient présents dans la lutte, à Rouen, à Clermont-Ferrand, à Lille, à Nancy, etc...

Il faut insister aussi sur l'activité des jeunes antiracistes du Club Amitié. Présents en grand nombre le dimanche 23 au Mémorial du Martyr Juif, aussi bien pour la

vente de notre journal que dans le service d'ordre, ils éditèrent et diffusèrent un tract appelant les jeunes antiracistes à l'action. Ils restèrent en permanence en contact avec le M.R.A.P., ainsi qu'avec diverses organisations de jeunesse.

Le dévouement des antiracistes a été au diapason de l'impressionnante mobilisation des démocrates qui s'est réalisée sans délai dans tout le pays et qui a permis de faire échec aux comploteurs fascistes.

A MONTREUIL

On ne peut que se féliciter de l'activité et de l'esprit d'union dont fait preuve le Comité de Vigilance Antiraciste de Montreuil. Il en a fait une nouvelle fois la démonstration, le 2 mai, en organisant, au cinéma « Normandie », à propos de l'affaire Eichmann, une très belle soirée à laquelle prenaient part à la fois le M.R.A.P. et la L.I.C.A. et qui réunissait plus de 700 personnes.

Mme Berthe THIRIARD, secrétaire générale de l'U.N.A.D.I.F., qui présidait, prononça une brève allocution d'ouverture, puis donna la parole successivement à M. HERMAN, président du Comité de Vigilance, à M. LIPA, qui intervint au



La tribune du meeting de Montreuil pendant l'intervention de Roger Maria

nom de la L.I.C.A. et à notre ami Roger MARIA, membre du Conseil National du M.R.A.P.

Tous les orateurs montrèrent qu'Eichmann n'est pas le seul coupable et que bien de ses complices, encore impunis, continuent leurs menées pernicieuses. Sous les applaudissements tous soulignèrent la nécessité d'une vigilance active.

Chaleureusement approuvé, Roger Maria, au nom du M.R.A.P. appela avec force à l'union des antiracistes de toutes tendances et de toutes appartenances,

Meetings et réunions sur l'affaire Eichmann

A LILLE

Dans la grande salle de la Société Industrielle, pleine à craquer, s'est déroulée le mercredi 17 mai, à Lille, une puissante manifestation antiraciste organisée par le Comité du Nord de notre Mouvement.

Cette soirée, consacrée à une conférence de M^e Jean Schapira, membre du Bureau National du M.R.A.P., était présidée par M^e Diligent, avocat au Barreau de Lille, député du Nord.

A la tribune, avaient pris place, aux côtés des dirigeants locaux du M.R.A.P., de nombreuses personnalités : MM. René Potigny, Nathalie Dumez et Mme Martha Desrumeaux, anciens dirigeants de la Résistance ; MM. Pierre Hachin, président des Cheminots Anciens Combattants ;

Georges Auvergnat, membre du Bureau National du S.N.I. et Raymond Allard, secrétaire départemental ; Joseph Flamand, doyen de l'Union des Résistants belges en France ; Christian Amouzou, représentant la Fédération des Etudiants d'Afrique Noire ; M^e Desusart, MM. Arnoux, Léon Jacquet, le Dr Simonot, ainsi que Julien Aubart, trésorier du M.R.A.P.

Mme Martinache, député du Nord et M. Ernest Guaijard, doyen français du camp de Neuengamme, absents de Lille, s'étaient excusés.

Après une brève introduction, notre ami Haddad, secrétaire du comité du M.R.A.P., confia la présidence à M^e Diligent. Celui-ci, en termes chaleureux, dénonça le racisme latent ou actif qui persiste paradoxalement dans notre pays et conclut à la nécessité de la tolérance de la fraternité.

Puis ce fut la conférence de M^e Schapira, retraçant la carrière criminelle d'Eichmann, et montrant le danger que représentent aujourd'hui encore les activités de ses anciens complices, qu'ils soient placés à des postes dirigeants ou se regroupent dans l'internationale néo-nazie.

Soulignant que toutes les formes du racisme sont liées, quelles qu'en soient les victimes, il termina par un vibrant appel à la vigilance et à l'action.

Sa péroraison fut saluée par des applaudissements enthousiastes et prolongés.

Puis, le public assista avec émotion à la projection de « Nuit et Brouillard ».

Signalons en outre qu'avant la réunion, M^e Schapira avait été interviewé par la radio de Lille. Le lendemain, les journaux lillois « Nord Matin », « La Voix du Nord » et « Nord Eclair » ont publié de larges comptes rendus de la conférence.

pour faire échec aux entreprises d'excitation à la haine.

Après une émouvante conclusion de Mme Thiriard, la soirée se termina par la projection de « Mein Kampf ».

Les centaines de Montreuillois qui, au coude à coude, ont participé à cette manifestation s'étonneront sans doute du compte rendu qu'en donne « Le Droit de Vivre », organe de la L.I.C.A. A défaut d'une approbation de l'esprit unitaire qui présidait à cette soirée, la plus élémentaire objectivité voulait qu'au moins l'on cite le M.R.A.P. et son orateur.

La voix de la France a dit NON !

(SUITE DE LA PAGE UNE)

chefs indignes voulaient, comme en certain chant révolutionnaire de nos enfances, « assassiner la République ».

Au passif de la situation à laquelle les antiracistes doivent faire face il nous faut inscrire le réarmement de l'Allemagne, la persistance d'une tension internationale qui, si elle n'aboutit pas au pire, ne peut que favoriser les desseins de ceux que les Alliés, aujourd'hui divisés, tenaient pour leurs communs ennemis.

Au passif aussi, la difficulté de s'unir en un rassemblement loyal pour des fins précises : la défense des libertés et de la paix, de l'égalité des peuples, selon la tradition même du génie français.

Mais au regard de ce lourd bilan, s'est affirmé l'admirable réveil de la conscience populaire, de ces hommes et de ces femmes prêts à donner leur chair et leur cœur à une république souvent ingrate, mais dont la chute entraînerait immédiatement la honte et le malheur. A l'actif de notre cause, la lucidité de nos jeunes soldats qui refusent de s'écarter du chemin où leur intérêt, la légalité, la morale se confondent.

Le peuple de France mesure plus exactement que sa sécurité ne peut être assurée que par une constante vigilance, qu'il ne s'agit point de lancer les siens en de périlleuses aventures, mais d'être matériellement et moralement supérieur à ceux qui projettent de mauvais coups contre lui.

Ce rassemblement que le péril commande et qui se heurte encore à des difficultés sur d'autres terrains, s'accomplit bien plus aisément sur le nôtre.

Contre le racisme les esprits jusqu'alors les moins avertis, les cœurs naguère les plus indifférents réagissent avec vigueur et promptitude. Des religions qui l'avaient nourri de leur dogme Pont énergiquement flétri. Le livre, le théâtre, la presse, la radio, la télévision concrétisent ses méfaits. Il ne s'agit plus de lointaines et froides théories, mais de blessures qui saignent au flanc de l'homme.

L'humiliation d'un noir d'Afrique du Sud, la brimade d'un travailleur nord-africain, toute persécution, toute discrimination dont peut être victime, un noir, un jaune, demain le blanc d'une mino-

rité, concerne désormais tous les hommes.

Le procès Eichmann — nos amis du M.R.A.P. l'ont justement souligné — ne doit pas être un roman policier au dénouement réussi, où le commissaire Maigret a supérieurement joué son rôle, mais la percée d'une affreuse abcès qui a empoisonné les peuples.

Malgré le déroulement du film atroce auquel donne lieu chacune de ses séances, malgré ses lenteurs procédurières, ce procès étale devant qui les ignoraient ou qui les avaient oubliés les cruautés du nazisme. Il dénonce leurs responsables et leurs complices qu'il importe de mettre partout, sans qu'aucun délai de prescription puisse jamais être opposé, hors d'état de nuire. Il éclaire aussi les périls et l'immoralité de toute obéissance passive aux ordres contraires à l'humanité.

C'EST ce que nous pensions en ce dimanche d'avril où, sur l'initiative du M.R.A.P., à l'appel des plus hautes autorités politiques, intellectuelles françaises, des dirigeants de multiples organisations, des milliers de Parisiens défilaient silencieusement autour du Mémorial du Martyr Juif Inconnu.

Ils associaient à sa mémoire celle de tous les martyrs du racisme, de tous les résistants qui ont pris sa défense.

Devant des périls qui allaient heureusement être écartés, mais qui demeurent, le peuple de Paris, comme devaient le faire le lendemain des millions de travailleurs de France, témoignait sa fidélité, sa vigilance.

Sa réponse montait des bords de la Seine toute proche, de ses îles, de ses ponts qui racontent tant de siècles de gloire, des pavés de ses rues où des volontaires étrangers couraient s'engager en 1914 et en 1939 pour le pays de la Révolution, de ses maisons où les rafles de la Gestapo venaient arracher leur proie, vers les villes et les campagnes du monde.

La voix de la France disait : les affreuses surprises du passé ne sont plus possibles. La conscience de l'univers appuyée sur des dizaines de millions d'hommes et de femmes ne permettra plus de nouveaux Hitler, de nouveaux Eichmann. C'est à elle qu'appartient l'avenir.

Pierre PARAF.

Autres réunions

Outre les manifestations de Montreuil et de Lille, diverses autres réunions et meetings ont eu lieu ou sont en préparation sur le thème du procès Eichmann.

A Paris, notre ami M^e Armand Dymens-tajn, membre du Bureau National, a pris la parole au nom du M.R.A.P., le 25 avril au meeting organisé par l'Amicale des Anciens Déportés Juifs.

A Clermont-Ferrand, une manifestation se prépare pour le mardi 23 mai, où l'orateur sera Roger Maria, membre du Conseil National du M.R.A.P.

A Toulouse, aura lieu le jeudi 1^{er} juin, une soirée cinématographique, au cours de laquelle M^e Jean Schapira, membre du Bureau National, prendra la parole.

A Rouen, le mercredi 7 juin, M^e Jean Schapira prendra également la parole au cours d'une soirée cinématographique.

DANS LES SOCIÉTÉS

De nombreuses sociétés mutualistes juives ont pris l'initiative d'organiser des conférences sur l'affaire Eichmann.

Ces conférences ont été faites par divers membres du Bureau National et du Conseil National du M.R.A.P. : M^e Armand Dymens-tajn, à la Société « Aide Fraternelle » ; Raph Feigelson aux Sociétés « Kaluczyn », « Censtochow » et « Amis Israélites de France » ; Edouard, à la Société « Tomachov » ; M. Philip, à la Société « Grodzick » ; Roger Maria, à la Société « Amis Israélites de France » ; J.J. Recht, à la Société « Wloslaweck » ; Charles Hutman, à la Société « Lodz » ; Mme Ben-haïem, à la Société « Nowo-Radomsk ».

Plusieurs de ces conférences ont eu lieu au Mémorial du Martyr Juif Inconnu.

AU CLUB AMITIÉ

Voici le programme du Club Amitié, le Club des jeunes antiracistes :

3 MAI : Un peuple prend son avenir en main : Cuba, conférence de Roger Maria.

10 MAI : Impressions du Mali, par M. Lucas, du Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active.

17 MAI : « La Pyramide Humaine » et « Description d'un Combat » : soirée au Cinéma d'Essai Caumartin.

24 MAI : Le Festival de Cannes, compte rendu d'André Cervoni, critique cinématographique.

31 MAI : Commentaire sur le jazz (avec illustrations sonores).

7 JUIN : Débat sur la Pyramide Humaine, avec Jean Rouch et plusieurs interprètes du film.

COMMEMORATIONS DE L'INSURRECTION DU GHETTO DE VARSOVIE

A Paris, le 19 avril, au théâtre de l'A-l'hombra, plus de 3.000 personnes ont participé à la grande soirée commémorative organisée pour le 18^e anniversaire de l'insurrection du Ghetto de Varsovie.

Sous la présidence de Pierre Paraf, vice-président du M.R.A.P., ont pris tour à tour la parole : MM. Jean-Maurice Hermann, au nom de la F.N.D.I.R.P. ; Wiechecki, représentant l'ambassadeur de Pologne ; Fernand Grenier, ancien ministre, député de la Seine ; Alfred Grant, ou nom du Comité d'Organisation.

Une partie artistique a terminé la soirée.

A Lille, notre rédacteur en chef, Albert Lévy, a fait une conférence sur l'insurrection du Ghetto de Varsovie, le 27 avril, salle Industrielle.

Pour réaliser « La Pyramide Humaine », Jean Rouch a rassemblé devant un micro et une caméra des lycéens blancs et noirs d'Abidjan et, ayant fixé avec eux les grandes lignes du scénario, les a laissés parler et agir avec le maximum de liberté.

Que peuvent penser des lycéens parisiens du film ainsi obtenu, et surtout du racisme, qui en est le sujet ?

Pour le savoir « DROIT ET LIBERTÉ » a réuni, lui aussi, des jeunes gens autour d'un magnétophone. Elèves de philosophie, ils étaient deux noirs et deux blancs : Gilbert, Max, Georges et Gérard. Voici ce qu'ils ont dit :

DROIT ET LIBERTÉ. — Vous avez vu « La Pyramide Humaine ». Pensez-vous que les problèmes posés par ce film correspondent à une réalité en France même ? Et, l'expérience dont il rend compte peut-elle vous aider à combattre le racisme dans les situations concrètes où vous le rencontrez ?

MAX. — Je trouve ce film intéressant et généreux. Il montre certainement ce qui se passe réellement en Afrique, il fait apparaître l'absurdité du racisme. Pourtant, il aurait gagné à dépasser ce stade, en donnant les véritables raisons, économiques ou autres, qui font que les parents sont racistes, et inculquent ces idées à leurs enfants.

GILBERT. — Pour ma part, je considère qu'il fallait poser le problème comme ça, en toute simplicité, étant donné que beaucoup de personnes ne le connaissent pas du tout. Il faut que les gens qui ignorent l'existence du racisme, ou qui sont racistes sans le savoir, soient amenés à se révolter devant cette attitude absurde et inhumaine. Il était juste de prendre les choses sur ce plan...

GEORGES. — A mon avis, il y a surtout un racisme théorique, du moins dans le milieu où nous vivons. Par exemple, dans ma classe, en philo 2, le racisme se pose surtout sur le plan des idées, et les attitudes sont liées aux positions politiques. D'un côté, il y a la gauche. Les types de gauche, là vraiment, ils ne sont pas racistes. Tandis que ce sont les types de droite qui sont plutôt racistes.

On ne peut pas dire qu'il y a un racisme agressif, en ce sens, par exemple, que nous ne sommes pas insultés. Il y a des rapports très amicaux entre les blancs et les noirs, mais il y a des préjugés, inculqués par les parents. Ainsi, quand on parle de civilisations.

A mon avis, il ne faut pas classer les civilisations. D'abord, c'est très difficile de définir le mot civilisation, on peut parler de technique plus ou moins évoluée, mais on ne peut pas dire qu'une civilisation soit plus ou moins évoluée. Il y a des civilisations différentes, mais il n'y a pas de civilisations supérieures à d'autres.

GILBERT. — Georges vient de dire qu'il n'existe pas en fait de racisme agressif. Je pense qu'il se trompe ; peut-être pas dans le sens « noir et blanc », mais en tout cas, du point de vue de l'antisémitisme.

Dans ma classe, il y a un groupe de « Jeune Nation », qui est vraiment antisémite. Un jour, en interclasse, un garçon de ce groupe s'approche de moi et me dit : « Viens, on va se battre. » Je lui dis : « Moi, je ne me bats pas... Et puis d'abord pourquoi ?... » Il me répond : « Il y a une raison !... » Je lui dis : « Dis-le franchement et on verra... »

Alors il m'a traité de dégonflé, bien sûr.

D'ailleurs, j'ai bien fait de ne pas me battre avec lui, étant donné que, quand il a enlevé ses gants, un camarade m'a

raconté qu'il avait du plomb dedans. Pour en arriver là, je crois qu'il faut être assez mauvais, avoir un caractère assez bas, oui, et agressif. Ce groupe de « nationalistes », dans ma classe, cherche absolument la bagarre. Je crois que c'est un certain complexe, ils essaient de manifester une force physique. J'ai dit à l'un d'eux : « Tu n'as absolument rien dans la tête », et il m'a répondu, très content de lui : « Oui, mais j'en ai là, dans les poings. »

Il y a eu plusieurs bagarres à la sortie du lycée. On a essayé de les raisonner. Le professeur de philosophie a fait certains exposés en classe, et tous les élèves ont pris part à la discussion, violente



De g. à dr., en haut : Max, Georges ; en bas : Gérard, Gilbert

parfois. Le professeur a calmé la classe, bien sûr, mais ça n'a absolument rien donné.

GERARD. — D'après mon expérience personnelle, il me semble aussi que le racisme se pose surtout sur le plan des idées, en rapport avec les orientations politiques. Pour ma part, je n'ai jamais eu à me plaindre personnellement de scènes déplaisantes.

D. L. — Avez-vous des rapports amicaux avec les élèves blancs ?

GERARD. — Oui, très nombreux. Pas spécialement dans ma classe. J'ai plutôt des amis dans d'autres classes du lycée. Mais il ne serait pas exclu que j'aie des amis dans ma propre classe. C'est une question de sympathie personnelle, uniquement.

MAX. — Il est beaucoup plus difficile de « raisonner » les « anti-Juifs » que les

« antinoirs ». Parce qu'il y a chez eux, je crois, plus de passion. Et puis il y a de vieilles traditions antisémites en France ; et ils s'appuient sur de soi-disant raisons économiques, sociales. Les Juifs, pour eux, c'est Rothschild, et il est difficile de leur en faire démordre. Pour les noirs, le principal argument raciste c'est qu'ils « n'ont pas de civilisation », que ce sont « des sauvages ». Cela peut provoquer, chez les racistes du mépris, mais à l'égard des Juifs, c'est plutôt de la haine.

GEORGES. — Il est inadmissible de dire qu'en Afrique il n'y a pas de civilisation. Quand les Occidentaux sont arrivés en Afrique, ils ont imposé leurs façons de voir, sans tenir compte de ce qui existait déjà. Si on prend par exemple la peinture, la sculpture, on ne peut pas dire qu'il n'y a pas d'art africain. Picasso, entre autres, s'en est inspiré. Or l'art fait partie de la civilisation. Les Occidentaux ne se sont pas penchés sur les langues africaines ; ils n'ont pas cherché à savoir s'il y avait des poètes, des écrivains...

Evidemment, à la suite d'une évolution donnée de l'histoire, il se trouve que les techniques occidentales sont plus avancées. Mais c'est en raison d'un concours de circonstances historiques, et parce qu'on a cloisonné l'humanité, parce l'Afrique a été maintenue artificiellement en dehors des progrès techniques, en fonction de critères raciaux. Au contraire, ces progrès ont été utilisés contre elle...

GERARD. — Je ne considère pas comme une chance que la civilisation occidentale ait prévalu, parce qu'il me semble qu'en Afrique, on connaissait bien davantage le bonheur avant que cette civilisation s'impose...

D. L. — Revenons au film. Deux scènes sont particulièrement réussies, sur le plan esthétique. D'abord celle où l'on voit des danses africaines, que les jeunes européens essaient d'imiter ; et cette scène onirique, où le jeune Africain se voit avec Nadine dans une sorte de temple, avec ses sculptures, ses statues... De ces deux séquences, se dégage une intéressante vision de l'art africain...

GERARD. — La meilleure preuve de l'existence de l'art africain, c'est qu'il vit. Beaucoup, parmi les jeunes qui s'affirment racistes, seront peut-être les premiers à écouter des disques de jazz.

MAX. — Ils trouvent un biais pour s'en tirer. J'en ai discuté avec un camarade : il prétend que le jazz a bien un fond africain, mais que l'essentiel, ce sont les apports anglais, allemands, hollandais. Et il cite un certain nombre de blancs, parmi les grands noms du jazz, en escamotant totalement les noirs...

GERARD. — C'est vrai. J'ai entendu une conférence dans ce sens. C'est aller un peu fort, tout de même. S'il est évident que certains musiciens blancs ont appris aux musiciens noirs le solfège, la transcription, on ne peut pas en conclure que tout ce qui est jazz est européen...

D. L. — Dans le film de Jean Rouch, il y a une séquence où un jeune Africain, qui se promène avec Nadine, lui demande si elle se marierait avec un noir. Elle répond à peu près ceci : « J'ai de l'amitié pour vous, mais le mariage c'est autre chose ; si je tombe amoureux d'un noir, je ne sais pas, peut-être que les problèmes se poseront différemment... » Bref, elle est assez réticente. Comment se pose cette question pour vous ?

**Comment
concevez-vous
l'antiracisme ?**

**LE DÉBAT
CONTINUE...**

Dans le cadre de cette rubrique, les antiracistes échangent leurs points de vue sur les problèmes posés par notre combat commun et sur la meilleure façon de le mener à bien.

Le débat que nous reproduisons ce mois-ci nous oblige à remettre à nos prochains numéros la publication des nombreuses lettres qui nous sont parvenues ces derniers temps.

Nous nous en excusons auprès de leurs auteurs.

MAX. — Quand on est antiraciste, il n'y a pas de problème. Mais il y a même des racistes qui se marient quelquefois avec des gens d'une autre race. Alors, ils disent que leur conjoint est une exception, et celui-ci d'ailleurs se prête à ce genre d'échappatoire — j'en connais un cas. De la même façon, Hitler, pour les besoins de sa cause, avait baptisé les Japonais « aryens d'honneur ».

GERARD. — A mon avis, c'est assez personnel. Dans le film, j'ai l'impression que Nadine pense surtout aux difficultés qui viendraient de ses parents, et que, si elle hésite, c'est plutôt parce qu'elle n'avait pas envisagé la question jusqu'alors... Pour ma part, je ne ferais pas de différence entre une blanche et une noire, du moment que les sentiments priment.

GILBERT. — C'est un faux problème. Du moment qu'il y a l'amour, on dit que l'amour est aveugle : c'est la seule réponse qu'on peut donner.

D. L. — Pour revenir encore au film, le problème qu'il pose est de savoir si l'on peut guérir du racisme ceux qui en sont atteints, et comment ?... Qu'en pensez-vous ?

MAX. — Je crois que ce film ne rendra pas nécessairement le spectateur antiraciste, mais il le convaincra qu'il est possible de s'entendre entre blancs et noirs, ce qui n'est pas tout à fait la même chose, et n'est qu'un premier pas. Dans le film, il se crée une amitié, mais cela ne prouve pas que les uns et les autres ont réussi à se comprendre. Il ne manque pas grand chose, mais il manque quelque chose.

GERARD. — C'est vrai. Par exemple, un raciste peut être très bien avec un noir tout en gardant des opinions racistes. Le film ne traite pas des fondements du racisme, il n'apporte pas de méthode pour combattre le racisme.

GEORGES. — Quand on s'adresse à des racistes, je me demande s'ils ne peuvent pas dire qu'il y a, dans ce film, de par sa forme même, une sorte de parti-pris. Peut-être qu'au lieu de discussions, il faudrait apporter plutôt une connaissance concrète de l'Afrique, avec ses réalités géographiques, sociales, artistiques, et non pas une prédication antiraciste.

MAX. — Mais là, il y a un danger à éviter : celui de l'exotisme et du paternalisme.

GILBERT. — Dans ce sens, « Orfeu Negro » est très intéressant. La jeunesse est très sensible à la beauté des acteurs principaux, que ce soit l'homme ou la femme. C'est une contribution utile à la lutte contre les préjugés, les hostilités de caractère raciste.

D'autre part, je crois qu'un film comme « Les Tripes au soleil » peut être également efficace, parce que, par sa violence, il suscite la révolte du spectateur à l'égard du racisme.

GERARD. — Je verrais bien des films avec des acteurs de différentes races, mais avec une intrigue quelconque, sans rapport avec les problèmes raciaux, et qui tiendraient des rôles sans rapport avec leur race.

D. L. — Ne pensez-vous pas que c'est justement à cela qu'aboutit « La Pyramide Humaine » ? C'est là d'ailleurs sa signification profonde. Au départ, le groupe est divisé selon les critères raciaux. Puis les jeunes vivent ensemble, naturellement, et le conflit qui les divise à la fin n'est pas fondé sur la race, mais sur les différences de tempéraments, sur les affinités personnelles.

MAX. — Evidemment, c'est de cette façon que l'on doit ce comportement normalement. Et dans ce sens, le film appelle une suite, et devrait être complété par une réfutation du racisme.

GEORGES. — Il y a des méthodes diverses pour lutter contre le racisme. Et tous les films dont nous venons de parler sont positifs à des titres divers...

L'Histoire et les hommes en Algérie

(SUITE DE LA PAGE 5)

ment de 1954, on ne comptait plus que 60.000 étrangers sur les 984.000 « non-musulmans », soit donc à peine 6 % des Européens.

DE PLUS EN PLUS DIFFICILE...

Cette installation des Européens a bouleversé toute la vie antérieure et c'est elle qui pose les problèmes les plus réels. En effet, ceux-ci ont en mains, grâce à la conquête, le monopole de la citoyenneté : du même coup, ils possèdent un instrument de pression efficace sur le gouvernement français, car ils contrôlent les Assemblées municipales, départementales et les délégations algériennes. Les parlementaires qu'ils envoient à la Chambre ou au Sénat sont d'abord et avant tout leurs porte-parole. Et cette omniprésence tend de plus en plus à rejeter dans l'ombre les Algériens d'origine.

Comme ils sont citoyens français, la sollicitude du pouvoir leur accorde les concessions de terres (1) : celles-ci sont toujours de premier choix. De plus, ils bénéficient largement des prêts, des crédits à faible taux d'intérêt, pour leurs commerces, leurs ateliers industriels ou leurs propriétés : ils ne tardent pas à posséder ainsi l'essentiel des richesses de l'Algérie.

Simultanément les Algériens d'origine voient leur situation péricliter : la longue période de guerre et d'expéditions militaires qui dure de 1830 à 1871 affaiblit leur potentiel économique et humain ; les séquestres, les contributions de guerre, les refoulements qui leur sont imposés réduisent encore leurs capacités. L'entrée de l'Algérie dans le circuit éco-

nomique international place en mauvaise posture l'économie traditionnelle qui se trouve concurrencée par l'économie capitaliste. En un mot, la situation d'équilibre relatif qui existait en 1830 est totalement rompue au profit des nouveaux venus d'Europe.

Sans doute, ce contact entre Européens et Algériens a fait naître une « classe » nouvelle de petits employés d'origine algérienne qui n'est pas bourgeoise mais n'est pas non plus ouvrière, et un nouveau type de bourgeois algérien, d'allure occidentale ; formé dans les écoles et les universités françaises, ce médecin ou cet avocat a été le premier à revendiquer la citoyenneté française : les lois de février 1919 et l'ordonnance de 1944 lui ont donné partiellement satisfaction ; mais la masse des Algériens ignore ces privilèges que réduisent les manipulations électorales de l'administration française ; en bref, toutes les conditions sont réunies pour que la situation devienne de plus en plus difficile et se transforme en lutte armée.

L'AVENIR ?

Sans préjuger du détail politique qui accompagnera l'indépendance de l'Algérie, nous pouvons d'ores et déjà soulever un certain nombre de problèmes : cette Algérie de demain aura un besoin simultané de cadres et de capitaux. Or, les Européens, chauffés à blanc par une propagande insensée, répugnent à accepter d'être « gouvernés par Ferhat Abbas » : ils doivent donc être désintoxiqués et prendre conscience que le gouvernement algérien vaut n'importe quel autre gouvernement ; ils doivent convertir leur esprit et s'habituer à voir l'Algérie gouvernée par les Algériens s'ils veulent

conservier la nationalité française et vivre en Algérie ; s'ils veulent intervenir dans la vie politique de l'Algérie, alors il leur reste la solution de devenir Algériens ; mais le dilemme « la valise ou le cerueil » est grossier et ne correspond pas à la réalité.

Au-delà de cette question des personnes, se pose celle des biens. Il est illusoire d'imaginer qu'une Algérie indépendante pourra conserver une économie dominée par le statut colonial : l'avenir de cette Algérie est conditionné par l'abrogation des privilèges exorbitants et l'aménagement de l'économie algérienne au profit de l'intérêt général. Ceci n'exclut pas que tous les cadres techniques indispensables au développement du pays y demeurent : enseignants, techniciens de tous ordres ; mais ceux-ci seront au service de l'Algérie et non d'une minorité privilégiée.

Il apparaît ainsi que nous devons envisager avec lucidité : 1° le maintien sur place d'une partie de la population d'origine européenne ; 2° le rapatriement en France de ceux qui ne pourront ou ne voudront pas s'adapter au développement d'une Algérie indépendante. Dans quelle proportion ? Ceci est une affaire que seule le temps et l'avenir pourront déterminer avec précision.

André NOUSCHI

(1) Lorsqu'elle octroie ou lorsqu'elle met des concessions en adjudication, l'administration fait entrer d'autres critères racistes : elle écarte les candidatures des israélites et bien sûr des Algériens d'origine musulmane, même si ces derniers ont rendu service à la France : les exemples sont nombreux.

Zola et l'Affaire Dreyfus

Au cours de l'émission « Portraits-Souvenirs », à la Télévision, M. Henri Troyat, de l'Académie Française, a présenté récemment Emile Zola. Il a évoqué de façon extraordinairement vivante ce grand maître de la littérature française, qui fut aussi un combattant courageux de la justice et de la liberté.

M. Henri Troyat a bien voulu nous autoriser à reproduire la partie de cette émission consacrée à l'Affaire Dreyfus, bien qu'il s'agisse d'un texte conçu pour être dit et non pas publié. Nous lui en exprimons notre vive reconnaissance. Et nous sommes certains que nos lecteurs apprécieront la richesse, la densité de cette brillante page d'histoire, l'admirable mouvement qui l'anime.

Le cycle des Rougon-Maquart terminé, Zola éprouve, brusquement, une sensation de vide, presque d'écœurement. Entreprendre une nouvelle œuvre de l'ampleur des Rougon-Maquart, il n'en a ni le courage ni le temps. Cependant, il ne peut renoncer à la lutte ; il a des forces à revendre ; il écrit *Lourdes*, *Rome*, mais ce ne sont pour lui que des livres accessoires ; il cherche un sujet de roman qui excite son inspiration, il n'en trouve pas, s'engourdit et, tout à coup, la vie lui refuse : l'affaire Dreyfus.

Il entend parler au cours d'un dîner, chez Alphonse Daudet. L'histoire de cet officier d'état-major juif, accusé d'avoir vendu des renseignements militaires à l'Allemagne, et qui, jugé, dégradé, déporté à l'Île du Diable, a toujours protesté de son innocence, enflamme Zola, qui est, par tempérament, porté à défendre l'individu contre les foules.

Il se renseigne et apprend que toute l'accusation tient sur un bordereau d'expédition de renseignements à l'ambassade d'Allemagne, dont l'écriture ressemble plus ou moins à celle de Dreyfus. Aussitôt, il flaire la machination : il lui semble évident qu'une coalition d'officiers antisémites a accumulé mensonge sur mensonge pour protéger le vrai coupable, qui est de leur clan, et désigner à la justice le seul juif de l'état-major. Tour à tour, le romancier Marcel Pré vost, l'avocat de Dreyfus, le frère de Dreyfus, le vice-président du Sénat, l'historien Joseph Reinach, d'autres encore, apportent à Zola les preuves qui lui manquent. Il se sent dans l'état d'esprit de Voltaire devant Calas. Il est tenté d'agir. D'autant plus qu'il est, pour l'instant, déceuvré. Il dit lui-même : « Si j'avais été dans un livre, je ne sais ce que j'aurais fait... ».

Tandis que, sur les boulevards, les camelots vendent des placards reproduisant le fameux bordereau attribué à Dreyfus, un banquier, Castro, reconnaît dans ce fac-similé, l'écriture d'un de ses clients : le commandant d'infanterie Esterhazy. Cet Esterhazy est un personnage hautain, de mœurs peu recommandables, qui commande une maison de passe... La police alertée découvre chez une de ses maîtresses un paquet de lettres compromettantes. L'affaire rebondit.

Le directeur du *Figaro* offre à Zola les colonnes de son journal. Il y prend immédiatement la défense de Dreyfus. On l'accuse d'être vendu à l'or juif, comme Clémenceau. On cite des chiffres : deux millions. Zola riposte en attaquant l'antisémitisme de Drumont, « qui, dit-il, nous ramène de mille ans en arrière ». L'atmosphère, en France, devient orageuse. Des amis se brouillent, des familles se déchirent, on est pour ou contre, on s'injurie, on refuse de se serrer la main ; Millerand et Reinach se battent. Pour contenter tous les genres de clientèle, les images d'Epinal illustrent avec une égale conviction l'histoire de Dreyfus-le-traitre et de Dreyfus-l'innocent. Au Sénat, les anti-dreyfusards hurlent : « Pot-Bouille ! Zola-la-Honte ! Zola l'Italien ! ». Assis dans la tribune de la presse, Zola écoute ces vociférations cannibales.

Lui l'homme de travail et de solitude, lui, le timide, qui craint la cohue, le bruit, il s'étonne de son propre courage devant une pareille manifestation de haine. « Quand je pense, dit-il, qu'il y a quelques mois je ne dormais pas parce que je devais faire une lecture publique chez Mme Viardot !... » De nombreux lecteurs du *Figaro* se désabonnent. Le directeur du journal, effrayé, fait machine arrière. Zola continue sa campagne par des brochures.

Le 10 janvier 1898, Esterhazy comparait devant le Conseil de Guerre. C'est une simple formalité. Les juges sont résolus à le tirer d'affaire. Certes, décident-ils, l'écriture d'Esterhazy ressemble à celle du bordereau sur lequel on a condamné Dreyfus, mais c'est simplement parce que Dreyfus a imité l'écriture d'Esterhazy pour le perdre.

Esterhazy est acquitté et le lieutenant-colonel Picquart, accusé d'avoir communiqué à des civils des pièces d'un dossier militaire, est arrêté et conduit au Mont Valérien.

Zola écume de colère. Sa femme et Jeanne Rozerot le supplient d'être prudent, de ne pas s'exposer davantage. Il ne les écoute pas. Il a son plan. Tant que les militaires s'occuperont du procès, la vérité sera camouflée. Ce qu'il faut, c'est les obliger à amener l'affaire devant des juges civils. Pour cela, il va écrire une brochure d'une violence telle, que bon gré mal gré, ces messieurs le traineront aux Assises. Là, on s'expliquera enfin clairement !

Il se met au travail, la nuit du 11 au 12 janvier 1898 et toute la journée du 12. Le 12 au soir, il apporte à Clémenceau, directeur de *L'Aurore*, son pamphlet intitulé « *Lettre au Président de la République* ». La voix blanche, les mains tremblantes, il commence la lecture du document. A la fin, Clémenceau, l'œil brillant d'une joie féroce, s'écrie :

par

Henri TROYAT

de l'Académie Française

— « Ça va, mais je n'aime pas le titre. Pas assez mordant. Il faut appeler ça : « l'accuse » !... »

« *L'accuse le lieutenant-colonel du Paty de Clam d'avoir été l'ouvrier diabolique de l'erreur judiciaire... l'accuse le général Mercier de s'être rendu complice, tout au moins par faiblesse d'esprit, d'une des plus grandes iniquités du siècle... l'accuse le général Billot d'avoir eu entre les mains les preuves certaines de l'innocence de Dreyfus et de les avoir étouffées, pour sauver l'état-major compromission... l'accuse le général Boisdeffre et le général Gonse de s'être rendus complices du même crime... l'accuse les trois experts d'avoir fait des rapports mensongers et frauduleux... »*

DES la publication de *L'accuse* dans *L'Aurore*, trois cent mille exemplaires du journal sont arrachés aux camelots.

La riposte est d'une violence inouïe. Zola est traîné dans la boue par tous les journalistes, caricaturistes, pamphlétaires, agitateurs et politiciens ennemis de Dreyfus. Des monômes d'étudiants chantent dans les rues, sur l'air des lampions : « *A mort Zola !* ». Des affichettes proclament : « *La seule réponse des bons Français à l'Italien Zola, c'est le mot de Cambrome*... ». Drumont écrit : « *Pourquoi l'Allemand, l'Anglais, l'Italien, l'étranger, le métais sont-ils pour Dreyfus ?* ». Reinach est surnommé « *Boule de Juif* ». Zola est le « *Génois, fidèle sujet d'Umberto, le vidangeur, le souteneur de Nana, Zola-la-Débâcle, il signor Emilio Zola...* ». On lui souhaite de finir dans un accès de coprophagie !

Cependant, des écrivains, des artistes, des savants, des députés se rangent aux côtés de Zola et réclament la révision du procès. Parmi eux, outre Jaurès et Clémenceau, on trouve Anatole France, Claude Monet, Eugène Carrière, Victor Margueritte, Octave Mirbeau, Jean Ajabert, Lugé Poë, Marcel Proust, Marcel Pré vost, Georges Lecomte.

Le lundi 7 février 1898, le procès de Zola s'ouvre en Cour d'Assises. Il se rend au Palais de Justice avec Clémenceau. Place Dauphine, la foule, massée sur leur passage, vocifère : « *A bas Zola ! A bas la crapule !* ». Des voyous fredonnent :

« *Zola c'est un gros cochon !*
« *Plus il devient vieux, plus il devient bête !*
« *Zola c'est un gros cochon !*
« *Quand on l'attrapera, nous le flambeurons !* »

Séverine le décrit ainsi à sa sortie de la première audience :

« *Il était maladroït. Il était myope. Il tenait gauchement son parapluie sous son bras. Il avait les gestes et l'allure de l'homme d'études. Mais, quand il des-*

condit une à une les marches du Palais de Justice, parmi les cris de haine, les clameurs de mort, sous une voûte de cannes levées, il fut comme un roi descendant sous une voûte d'épées nues l'escalier de l'Hôtel de Ville, ou comme Matho, descendant le grand escalier de Carthage dans Salammbô. »

Compte tenu de l'exagération lyrique de Séverine, il est certain que Zola se comporte, dans cette épreuve, avec la sérénité d'un héros. Cependant, malgré l'évidence de l'erreur judiciaire, l'état-major ne s'avoue pas vaincu. Les feuilles antisémites publient les noms et les adresses des jurés pour préparer des représailles dans le cas où ils acquitteraient Zola. Il ne peut faire un pas sans être suivi par des policiers. Comme il s'y attendait, il est condamné : à un an de prison. Le public, la rue, chantent victoire : « *Vive le jury ! Vive l'armée ! A mort Zola !* ». En quittant le Palais de Justice, il est très pâle. Sa femme se précipite à son cou. Il l'écarte, regarde la masse de ses ennemis et murmure : « *Ecoutez ! on dirait qu'on va leur jeter de la viande !* ».

Jules Renard note dans son journal : « *Zola est condamné... et moi je déclare que je suis écauré !... Je jure que Zola est innocent... j'acquitte Zola... Il a trouvé sa raison d'être et il doit remercier ces pauvres jurés qui lui font cadeau d'une année d'héroïsme. Son livre le plus beau, c'est son acte. On peut dire que, ce jour-là, il a enfin trouvé sa voie !* »

A l'étranger, tout le monde est pour Zola. Tolstoï écrit : « *Il y a dans son*

acte une idée noble et belle, celle de combattre le chauvinisme et l'antisémitisme ». Mark Twain, oubliant tout humour, le compare sérieusement à Jeanne d'Arc.

Pour lui éviter, sinon le bûcher, du moins la prison, Clémenceau l'oblige à se réfugier en Angleterre. Il se sépare de sa femme, de sa maîtresse et, le cœur gros, part secrètement pour Londres. C'est là qu'il apprendra, coup sur coup, le suicide du colonel Henry, les aveux d'Esterhazy, la mort du président Félix Faure, hostile à la révision du procès, l'élection du président Loubet, favorable, lui, à la révision, et, enfin, l'arrêt de la Cour de Cassation qui annule le jugement rendu contre Dreyfus et renvoie l'accusé devant le Conseil de Guerre de Rennes.

Tandis que Dreyfus s'embarque à l'Île du Diable, Zola, lui, s'embarque à Douvres. A Paris, il rencontre enfin l'homme pour qui il a risqué sa liberté, sa carrière et presque sa vie...

Déception : Dreyfus est au physique un petit monsieur froid, sec, insignifiant, débordé, semble-t-il par son propre destin. Au moral, c'est un partisan de l'autorité, un revanchard, un militaire à tous crins, bref, il semble qu'à la place de ses juges, il se serait condamné lui-même ! Clémenceau dit de lui qu'il est le plus féroce des anti-dreyfusards. Si ceux qui ont pris sa défense ne le reconnaissent pas pour un des leurs, il est, de son côté, effrayé par les énergumènes de gauche qui se sont faits ses champions.

Le procès de révision a lieu. Esterhazy, sans comparaison, avoue qu'il a écrit le bordereau, mais accuse maintenant Dreyfus de le lui avoir dicté. Manœuvre grossière ! Cependant, le Conseil de Guerre déclare Dreyfus coupable par cinq voix contre deux, avec circonstances atténuantes.

Jaurès explose : « *Vous vous excluez vous-mêmes de la raison humaine !* ».

« *Les juges ont sauvé l'honneur de l'armée !* », réplique Maurice Barrès.

Le monde entier s'émeut. A Budapest, on casse les vitres du consulat français. A New York, cinquante mille personnes manifestent contre la France. Le compositeur Grieg, indigné, interdit à M. Colonne de faire jouer *Peer Gynt* à Paris.

Zola riposte à ses détracteurs en publiant dans *L'Aurore* le cinquième acte. La cause de Dreyfus gagne des partisans dans le peuple et même dans la bourgeoisie, et les généraux se sentent de plus en plus déconsidérés, isolés, convaincus de duplicité ou de fanatisme.

Enfin, le gouvernement décide l'amnistie, pour éteindre l'action judiciaire sans avoir à proclamer que le Conseil de Guerre a eu tort et que Dreyfus est innocent. Zola sort grandi de l'affaire, mais, désabusé, fatigué, il n'a plus d'enthousiasme pour reprendre la plume.



Emile Zola au temps de l'Affaire

Le dimanche 28 septembre 1902, après quelques mois de repos à la campagne, il rentre à Paris et s'installe dans son appartement, pour passer l'hiver. Il fait froid, humide. Il allume un feu de boulets dans la cheminée de la chambre, dîne légèrement avec sa femme, puis tous deux se couchent dans leur grand lit Renaissance surélevé d'une marche. Le lendemain matin, les domestiques découvrent Zola mort, asphyxié, et Gabrielle sans connaissance. Des fumistes constatent que le conduit de la cheminée a été obstrué par des gravats.

S'agit-il d'un assassinat ou d'un accident ? La deuxième thèse est officiellement retenue. Mais aujourd'hui encore, le doute subsiste.

Le lendemain de cette mort, le journal *Le Peuple Français* imprime que Dieu a puni l'athée Zola et que c'est l'archange Saint Michel qui l'a tué. *La Libre Parole* titre son article : « *Un fait divers naturaliste : Zola asphyxié* ».

Mme Zola revient à elle dans une clinique. Elle assistera aux obsèques de son mari, mais, par crainte du scandale, priera Dreyfus, qui veut suivre l'enterrement, de ne se montrer ni à l'église ni au cimetière.

Funérailles grandioses. Une compagnie du 28^e de ligne rend les honneurs. A mesure que le cortège s'avance vers le cimetière Montmartre, la foule grandit sur les trottoirs. Ils sont bientôt plus de cinquante mille à regarder passer le corbillard.

Sur la tombe, Anatole France, qui ne fut jamais tendre pour Zola écrivain, s'exclame : « *Zola n'avait pas seulement révélé une erreur judiciaire, il avait dénoncé la conjuration de toutes les forces de la violence et de l'oppression unies pour tuer en France la justice sociale, l'idée républicaine et la pensée libre. Sa parole courageuse avait réveillé la France... Envions-le... Il fut un moment de la conscience humaine...* »

(Suite page 9.)

DROIT ET LIBERTÉ

MENSUEL

30, rue des Jeûneurs - Paris (2^e)
Tél. : GUT. 09-57

Tarif des abonnements

FRANCE :

Un an : 7,50 NF

Abonnement de soutien : 15 NF.

ETRANGER

Un an : 12 NF

Compte Ch. Post. : 6070-98 Paris
Pour les changements d'adresse envoyer 60 fr. et la dernière bande.

EN BELGIQUE :

On peut se procurer « *Droit et Liberté* » ou s'abonner au « *Cercle Culturel et Sportif Juif* », 51, Bd du Jardin-Botanique, à Bruxelles. Les versements peuvent être effectués au C.C.P. 278947, de M. S. Gutman, Bruxelles.

Le numéro : 10 francs belges.

L'abonnement annuel : 100 FB.

Abonnement de soutien : 150 FB.

Journal composé et imprimé par des ouvriers syndiqués
S.P.E.C. — Châteauroux
Gérante : S. BIANCHI.